

1.2.4. Espèces végétales liées au site d'Intérêt Communautaire

1.2.4.1. Les espèces végétales d'intérêt communautaire

Si nombre d'espèces d'intérêt patrimonial se concentrent sur le littoral atlantique du site de la rivière de Penerf et des marais de Suscinio, en revanche, une seule espèce végétale de la directive est recensée à ce jour, en une seule station déconnectée du périmètre principal de la ZCS.

CODE UE : 1441 – OSEILLE DES ROCHERS - *RUMEX RUPESTRIS* LE GALL

Annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore, espèce protégée en France, annexe I de la liste rouge des plantes menacées du Massif Armoricain, liste du Conservatoire Botanique National de Brest des 37 taxons les plus menacés de Bretagne

Répartition géographique

L'Oseille des rochers est une Polygonacée, strictement littorale, uniquement présente en Europe de l'Ouest (Pays de Galles, Royaume-Uni, France, Espagne). En France, sa répartition suit les côtes atlantiques, du département de la Manche à la Gironde. Son optimum de répartition européenne semble se situer sur le littoral morbihannais.

Population dans le site

L'espèce est signalée sur la côte sud de la presqu'île de Rhuys, à Beg Lann sur la commune de Sarzeau, ainsi que sur le littoral de Damgan et Ambon, mais en dehors du site Natura 2000 « Rivière de Penerf, Marais de Suscinio ».

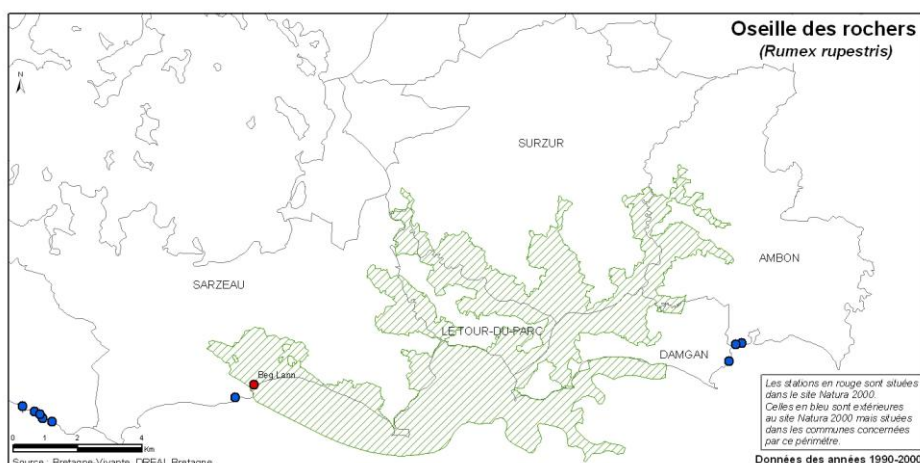


Figure 72 : Répartition de l'Oseille des rochers

Caractères biologiques

L'Oseille des rochers est une espèce vivace aux feuilles allongées plutôt étroites, de couleur vert-glaucue. L'inflorescence terminale forme une panicule à rameaux verticaux, courts et épais. Les fruits sont entourés et cachés par trois valves herbacées. Caractères spécifiques,

celles-ci sont allongées-étroites et chacune pourvue d'un granule aussi long qu'elles. La floraison s'échelonne de juillet à septembre et les fruits demeurent sur le pied mère jusqu'à la fin de l'automne. La reproduction semble s'effectuer par production de graines aux alentours du pied mère, mais l'espèce pourrait aussi se perpétuer par des bourgeons nés sur la tige souterraine.

Habitat de l'espèce

Elle est inféodée aux pans rocheux suintants des falaises maritimes, hautes de quelques mètres jusqu'à plus d'une dizaine de mètres. Elle peut s'y rencontrer dans des situations variées : sur la paroi rocheuse, dans des fissures, au pied des falaises, au fond de criques, en tête de falaise ou au débouché de ruisselets. On la trouve occasionnellement dans des enrochements : Kerroch à Ploëmeur, Portivy à Saint-Pierre-Quiberon. Elle paraît nécessiter au minimum une aspersion temporaire par les embruns. Simultanément, elle exige un substrat constamment humidifié par des suintements ou des ruissellements d'eau douce, arrivant notamment à la faveur des fissures de la roche.

Écologie

En raison de son écologie très stricte, les populations d'Oseille des rochers sont généralement caractérisées par un petit nombre d'individus, se développant sur de faibles surfaces (quelques m²) et très localisées sur la côte. On ignore dans quelle mesure il pourrait exister des relations biologiques entre les différentes populations, isolées géographiquement.

Menaces potentielles

Au niveau mondial, l'espèce semble être en régression notamment dans les îles britanniques. Les principales menaces identifiées au niveau national sont liées à l'érosion des faciès rocheux, qu'elle soit naturelle ou due à la surfréquentation touristique (érosion induite par le piétinement, artificialisation du trait de côte...), ainsi qu'à l'envahissement de la falaise par des espèces introduites invasives telles que la Griffes de sorcière (*Carprobrotus edulis*). L'expérience de l'Erika a également montré que les pollutions pétrolières accidentelles peuvent constituer une menace grave pour cette espèce, notamment en presqu'île de Rhuys.

En l'état actuel des connaissances, l'espèce ne semble pas directement menacée sur le site. On ne dispose pas d'éléments permettant de juger de l'évolution des populations.

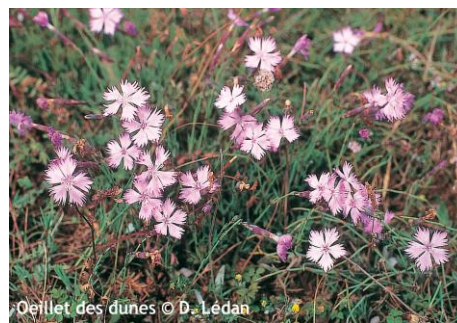
1.2.4.2. Autres espèces végétales d'intérêt patrimonial

Plusieurs espèces végétales d'intérêt patrimonial sont présentes dans le site Natura 2000 ou dans les communes concernées par le site.

Figure 73 : Oeillet des dunes

Ont été recensées :

- 2 espèces protégées au niveau national, l'Oeillet des dunes (*Dianthus hyssopifolius* L. subsp. *Gallicus*) et l'Asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus macrocarpus* Parl. subsp. *macrocarpus* var. *Arrondeau*) en périphérie du site.
- 8 espèces protégées au niveau régional, avec dans le site le Panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*), le Gaillet négligé (*Galium neglectum*), la Linaria des sables (*Linaria arenaria*), l'Othante maritime (*Otanthus maritimus*), le Lis maritime (*Pancratium maritimum*), le Peucedan officinal (*Peucedanum officinale* L. subsp. *officinale*) et la Renouée maritime (*Polygonum maritimum*) et en dehors du site, l'Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*).
- 16 espèces répertoriées sur la liste rouge du massif armoricain : 11 dans le site, l'Armoise maritime (*Artemisia maritima*), la Berle dressée (*Berula erecta*), le Buplèvre grêle (*Bupleurum tenuissimum*), la Centaurée chausse-trape (*Centaurea calcitrapa*), la Ciguë aquatique (*Cicuta virosa*), l'Épilobe des marais (*Epilobium palustre*), la Renoncule de Baudot (*Ranunculus baudotii*), le Scolymus d'Espagne, (*Scolymus hispanicus*), la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), la Lentille d'eau sans racine (*Wolffia arrhiza*) et *Euphorbia esula* L. subsp. *esula* ; et 5 en périphérie du site, l'Asperge prostrée (*Asparagus officinalis* L. subsp. *prostratus*), l'Arroche du littoral (*Atriplex littoralis*), la Cicendie naine (*Exaculum pusillum*), la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) et l'Orpin rougeâtre (*Sedum rubens*).



Espèces végétales d'intérêt patrimonial

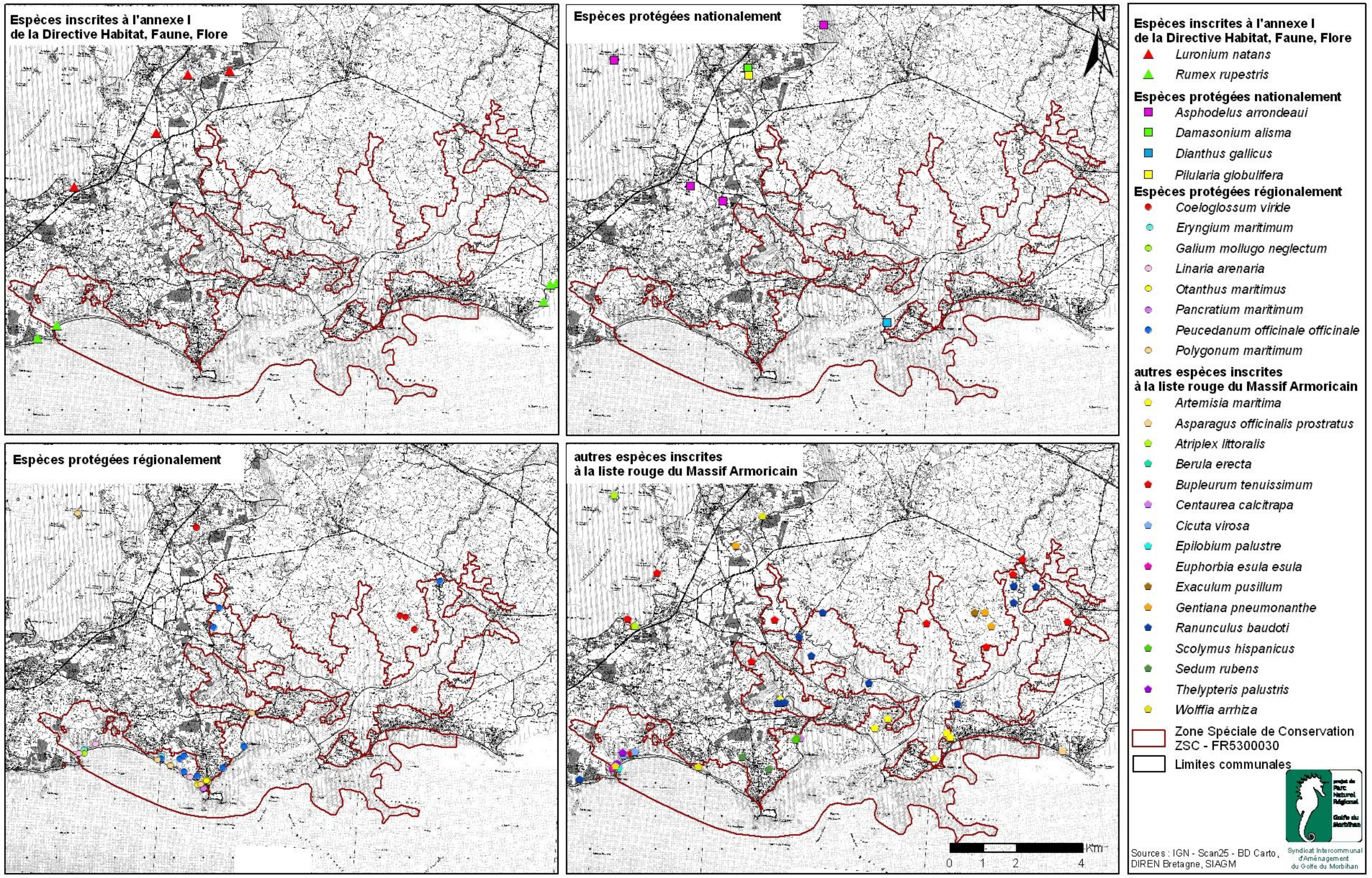


Figure 74 : Cartographie des espèces végétales d'intérêt patrimonial

1.2.5. Les espèces animales

1.2.5.1 - Les espèces animales d'intérêt communautaire

→ Les invertébrés

Parmi les espèces d'invertébrés de la directive Habitats, Faune, Flore, seules trois d'entre elles ont été localisées dans le site de la rivière de Penerf et de Suscinio-Penvins ou à proximité immédiate. La présence d'une station de Damier de la Succise à proximité du site est fortement suspectée aux abords du fond d'étier de Kerboulico.

CODE UE : 1044 – AGRION DE MERCURE - *COENAGRION MERCURIALE* (CHARPENTIER, 1840)

Annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée au niveau national.

Répartition géographique

L'Agrion de Mercure est présent en Europe moyenne et méridionale, ainsi qu'en Afrique du Nord. Il atteint, à l'est, la Pologne et la Roumanie. Il est bien répandu en France, parfois même localement abondant.

Population dans le site

L'Agrion de Mercure a été observé en 2009 dans les marais de Suscinio²⁷. D'autres stations connues sont en dehors du périmètre Natura 2000. Ces populations sont vraisemblablement peu abondantes et relativement isolées.



Agrion de Mercure © S. Marquis

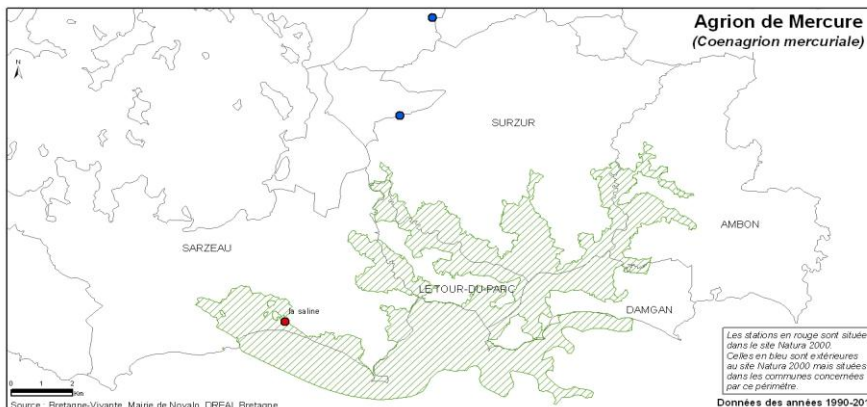


Figure 75 : Répartition de l'Agrion de Mercure

Caractères biologiques

Le cycle biologique de cet odonate se déroule sur deux ans. Les adultes apparaissent en mai, la période de vol se poursuit jusqu'en août. La femelle accompagnée par le mâle insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines. L'éclosion a lieu après

quelques semaines selon la latitude et l'époque de ponte. Le développement larvaire dure une vingtaine de mois (l'espèce passant deux hivers au stade larvaire). A la suite de l'émergence (métamorphose), l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire, dans les prairies environnantes, chemins ensoleillés... A la suite de cette période de maturation sexuelle, les adultes investissent les zones de reproduction. La larve aquatique se nourrit de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés. L'adulte, aérien, attrape au vol les petits insectes qui passent à proximité.

Habitat de l'espèce

L'Agrion de Mercure colonise les sources, les suintements, les fossés alimentés, les ruisselets et les petites rivières, de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées, situés dans les zones bien ensoleillées telles que les zones bocagères, prairies, friches.

Menaces potentielles

En Europe, on constate une régression ou la disparition de l'espèce dans de nombreux pays, principalement aux limites nord de son aire de répartition. En France, c'est l'odonate bénéficiant de mesures de protection doté de la plus vaste aire de répartition et avec des effectifs assez importants dans certaines régions. Des signes de déclin ont néanmoins été enregistrés dans des départements assez largement répartis sur le territoire depuis la Normandie jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées.

Les principales menaces et causes de déclin constatées sont :

- la disparition ou la dégradation des habitats, notamment en Bretagne le curage des fossés et des têtes de bassin versant, la rectification des cours d'eau, le drainage et la mise en culture des prairies humides, ainsi que la dégradation de la qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines),
- l'isolement des populations par la fragmentation des habitats, résultats de l'intensification de l'agriculture, mais surtout de l'urbanisation.

CODE UE : 1083 – LUCANE CERF-VOLANT - *LUCANUS CERVUS*(L., 1758)

Annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe III de la Convention de Berne.

Répartition géographique

Son aire de répartition s'étend sur l'Europe moyenne, depuis le nord de la péninsule ibérique jusqu'au sud de la Suède. Au sud-est, il atteint la mer Caspienne et le Proche-Orient. Il est présent dans toute la France. Cette espèce qui semble assez commune en Bretagne est irrégulièrement notée par les observateurs.

Figure 76 : Lucane cerf-volant



Population dans le site

L'espèce est recensée en dehors du périmètre Natura 2000, mais à proximité immédiate sur la commune de Surzur.

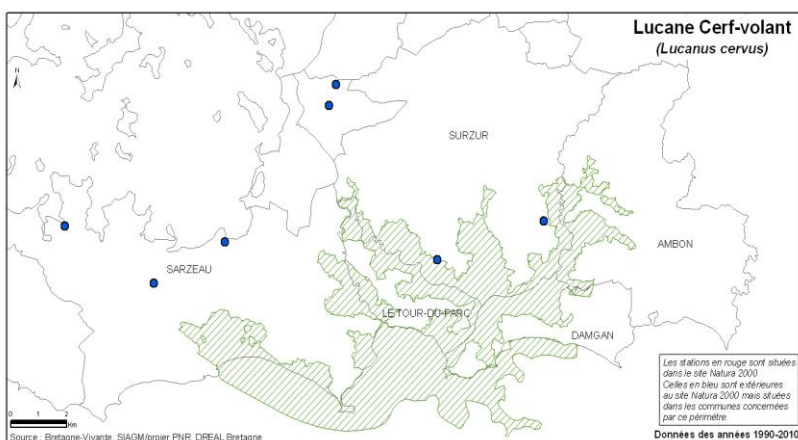


Figure 77 : Répartition du Lucane cerf-volant

Caractères biologiques

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe. La durée du cycle de développement de cette espèce est de quatre à six ans, voire plus. Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres. La larve est saproxylophage. Elle consomme le bois mort, se développant dans le système racinaire, mais aussi les souches et les

cavités des arbres. Il est difficile d'observer des larves de dernier stade. Elle construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre. Elle se nymphose à l'automne. La période de vol des adultes mâles dure essentiellement de mai à juillet. Ils sont alors très visibles par leur vol crépusculaire à la recherche des femelles. Ces dernières, erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août.

Habitat de l'espèce

L'habitat larvaire du lucane est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Le lucane fréquente tous les types de boisements feuillus, notamment le bocage où les arbres creux fournissent de nombreux gîtes larvaires, et les parcs de châteaux ou urbains. Essentiellement liée aux chênes (*Quercus*), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus, Châtaignier (*Castanea sativa*), Merisier (*Prunus avium*), Frêne (*Fraxinus excelsior*), Peuplier (*Populus sp.*), Aulne (*Alnus sp.*), Tilleul (*Tilia sp.*), Saule (*Salix sp.*), rarement des conifères.

Écologie

Le lucane a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

Menaces potentielles

Cette espèce semble en déclin au nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède. Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France et est jugée trop commun en France pour être déterminant dans le choix d'un Site d'Intérêt Communautaire. Néanmoins la disparition du maillage bocager, et les méthodes de gestion des boisements et haies consistant à éliminer tout les bois morts peuvent constituer des menaces potentielles.

Annexe II et IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée au niveau national.

Répartition géographique

Cerambyx cerdo possède une aire de répartition correspondant à l'ouest paléarctique et s'étendant sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. C'est une espèce principalement méridionale, très commune dans le sud de la France, en Espagne et en Italie. Elle se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord de la France et de l'Europe. Cette espèce mal connue en Bretagne, semble surtout présente dans les forêts et le bocage du sud et de l'est de la région, où elle paraît peu abondante²⁸.



Grand Capricorne © D. Lédan

Figure 78 : Grand Capricorne

Population dans le site

L'espèce a été observée en dehors du périmètre Natura 2000, mais à proximité immédiate, dans deux secteurs de la commune de Surzur.

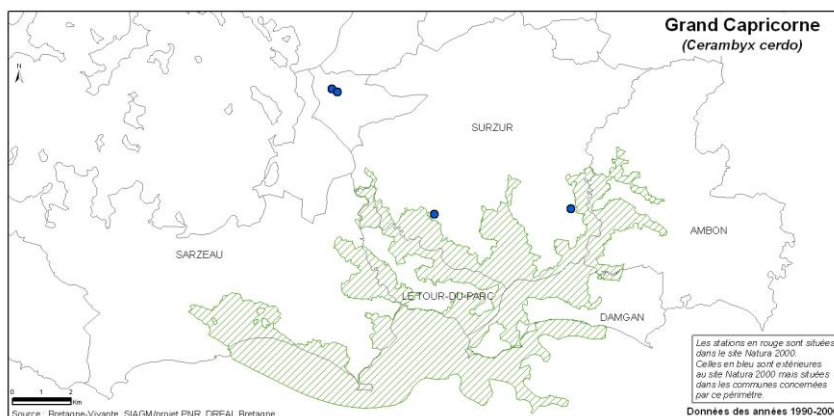


Figure 79 : Répartition du Grand Capricorne

Caractères biologiques

Les larves de *Cerambyx cerdo* sont xylophages. Elles se développent dans le bois de chêne. Elles consomment le bois sénescant et dépérissant. Les adultes ont été observés s'alimentant de sève au niveau de blessures fraîches. Ils sont aussi souvent observés s'alimentant de fruits mûrs.

Le développement de l'espèce s'échelonne sur 3 à 4 ans. Les œufs sont déposés isolément dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres. La période de ponte s'échelonne du mois de juin au début du mois de septembre. Les larves éclosent peu de jours après la ponte. La durée du développement larvaire est de 31 mois. La première année les larves restent dans la zone corticale. La seconde année, la larve s'enfonce dans le bois ou elle creuse des galeries sinueuses. A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale qu'elle obture avec une calotte calcaire. Ce stade se déroule à la fin de l'été ou en automne et dure 5 à 6 semaines. Les adultes restent à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver. La période de vol des adultes est de juin à septembre. Elle dépend des conditions climatiques et de la latitude.

Habitat de l'espèce

Le Grand Capricorne peut être observé dans tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés, dépérissants ou morts sur pied, dans les milieux forestiers. Il peut aussi coloniser des arbres isolés, dans le bocage et dans les parcs urbains.

Menaces potentielles

L'espèce a nettement régressé en Europe au nord de son aire de répartition, ce qui semble lié à la disparition des milieux forestiers sub-naturels. En France les populations semblent très localisées dans le nord. On ne dispose pas d'éléments pour juger de l'évolution des populations en Bretagne ou autour de Peneff. Néanmoins la disparition du maillage bocager, et les méthodes de gestion des boisements et haies consistant à éliminer tout les bois morts peuvent constituer des menaces potentielles.

Sphinx de l'Épilobe - *Proserpinus proserpina* (Pallas, 1772)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

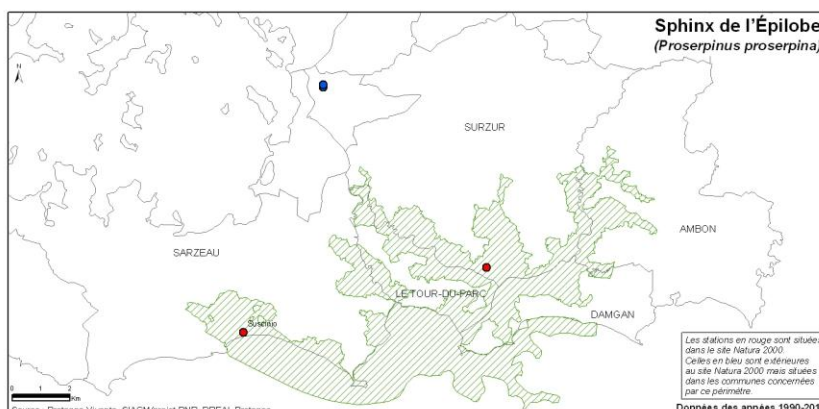
Répartition géographique

L'aire de répartition du Sphinx de l'Épilobe s'étend sur l'Europe centrale et méridionale, ainsi qu'au Maroc. En France, l'espèce présente une distribution principalement centrée sur les zones montagneuses, les Pays de la Loire et le littoral atlantique de la Gironde au Morbihan.

Population dans le site

Cette espèce n'a été observée qu'en marais de Suscinio et dernièrement en 2010, à Pentès à Surzur²⁹. Des observations signalent sa présence en plusieurs points du littoral entre Guidel³⁰ et le Golfe du Morbihan.

Figure 80 : Répartition du Sphinx de l'Épilobe



Caractères biologiques

Le cycle biologique de ce sphinx comprend une génération annuelle. Les adultes volent dès avril et jusqu'en juin. Les chenilles se développent en été sur les plantes hôtes, essentiellement des épilobes (*Epilobium*), des fuchsias (*Fuchsia*) et des onagres (*Oenothera*), plus rarement sur la Salicaire (*Lythrum salicaria*). Elles passent l'hiver à l'état de chrysalides enterrées peu profondément.

Habitat de l'espèce

Cette espèce thermophile semble rechercher sur le littoral les milieux ensoleillés riches en plantes hôtes. Il s'agit notamment de dépressions humides intradunales ou de prairies humides envahies par les épilobes. Localement, elle a été observée principalement dans des mégaphorbiaies (prairie humide haute) à Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*).

Menaces potentielles

L'espèce est signalée en déclin ou en danger dans de nombreux pays d'Europe. Elle semble également en régression en France, pour des raisons non déterminées. Ce sphinx est certainement rare en Bretagne, mais son statut reste à préciser. Si menace potentielle il y a, ce serait la disparition d'habitats favorables, notamment les zones de mégaphorbiaies.

²⁹ Donnée SIAGM – D.Lédan

³⁰ Fouillet 1999

→ Les amphibiens

Parmi les espèces d'amphibiens de la directive, aucune espèce de l'annexe II n'est présente sur le site. Seules 4 espèces de l'annexe IV ont été localisées dans le site de la rivière de Penerf et de Suscinio-Penvins ou à proximité immédiate.

GRENOUILLE AGILE - *RANA DALMATINA* (FITZINGER, 1838)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France, statut à surveiller en France

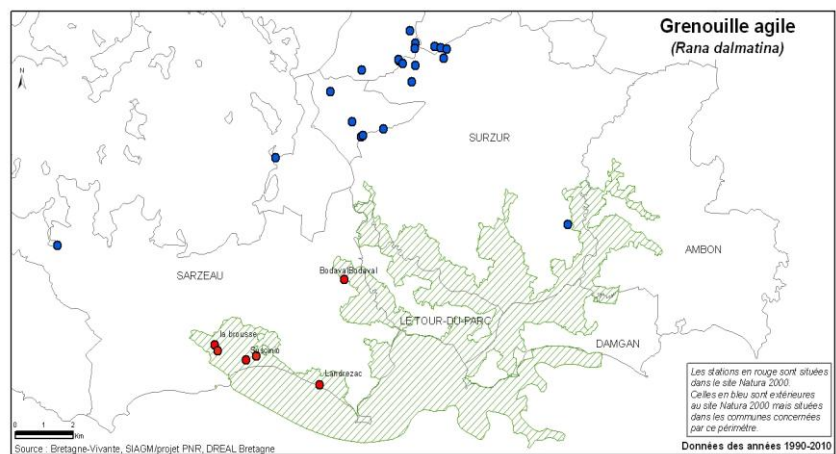
Répartition géographique

La Grenouille agile est répartie sur le centre et le sud de l'Europe. Sa distribution s'étend depuis le nord de l'Espagne jusqu'à la Belgique, et longe la côte méditerranéenne pour atteindre la Mer Noire. Elle est très largement répartie en France et occupe toute la Bretagne.

Population dans le site

L'espèce est bien représentée dans les communes du site, tant dans le périmètre Natura 2000 qu'à l'extérieur. L'espèce a particulièrement été observée dans les marais de Suscinio.

Figure 81 : Répartition de la Grenouille agile



Caractères biologiques

C'est une espèce terrestre qui va à l'eau uniquement pour se reproduire. Les femelles hibernent au sol, sous des feuilles ou dans des cavités. Les mâles passent l'hiver dans la vase. L'hibernation dure principalement de fin novembre à fin février. La ponte se produit en février-mars. Les œufs, au nombre de 500 à 1000, sont englués en amas de 10 à 12 cm. Ils sont pondus sur les plantes aquatiques. Contrairement à la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), les pontes sont séparées les unes des autres. Les têtards grandissent rapidement et peuvent atteindre 6 cm avant la métamorphose. La vie larvaire dure deux mois environ. Les jeunes grenouilles, d'une taille de 15 à 20 mm, sortent de l'eau à la fin du printemps. Elles explorent rapidement le milieu terrestre environnant.

Habitat de l'espèce

Durant leur vie terrestre les grenouilles agiles fréquentent les prairies humides, les bois, les bords de ruisseaux ou de fossés. Elles se reproduisent dans les mares, les fossés, les queues d'étangs...

Menaces potentielles

On ne dispose pas d'éléments permettant de se prononcer sur l'évolution des populations. L'espèce ne semble pas particulièrement menacée en France. Une menace potentielle pour cette espèce est la disparition des sites de reproduction.

RAINETTE VERTE - *HYLA ARBOREA* (L., 1758)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Répartition géographique

La Rainette verte a une vaste aire de répartition : du sud de l'Espagne au sud de la Suède, elle atteint l'Oural et le Caucase à l'est. Largement répartie dans l'est de la Bretagne, en Ille et Vilaine, en Loire-Atlantique et dans l'est du Morbihan, elle devient plus rare à l'ouest de la Bretagne où elle est localisée dans les marais littoraux.

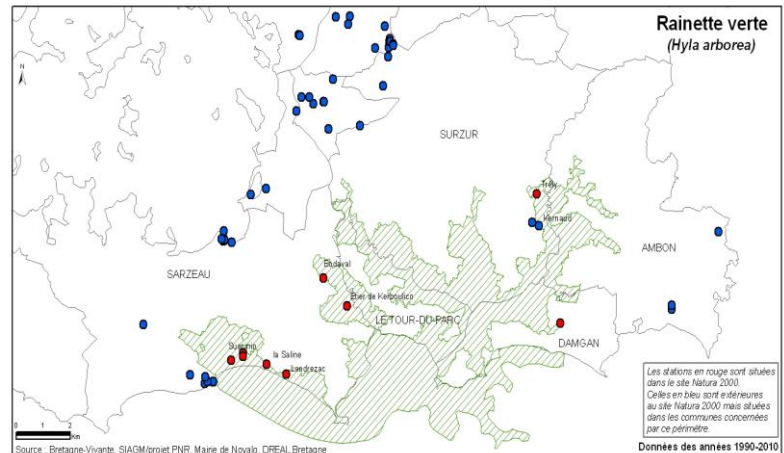


Figure 82 : Rainette verte

Population dans le site

Elle est bien représentée dans le site, sans que l'on puisse prétendre à une connaissance exhaustive de sa répartition.

Figure 83 : Répartition de la Rainette verte



Caractères biologiques

L'hibernation se fait à terre, de novembre à mars. Au cours de la période de reproduction, les mâles coassent avec énergie, ce qui constitue un indice facile pour détecter la présence de l'espèce. Des coassements moins vigoureux peuvent néanmoins se manifester toute l'année. La maturité sexuelle est atteinte après 3 à 4 ans. Les pontes sont composées de petits amas déposés dans l'eau vers avril-mai. Les œufs pondus (quelques centaines) se retrouvent en amas compacts au fond de l'eau. Leur métamorphose se produit 10 à 12 semaines plus tard. Les jeunes rainettes sortent de l'eau pendant l'été.

Habitat de l'espèce

La Rainette verte est une bonne grimpeuse. Elle vit d'ailleurs une partie de l'année dans la végétation haute des zones humides (arbustes, ronciers, roselières) où elle chasse les insectes... De ce fait, les milieux fréquentés sont le plus souvent envahis par la végétation haute : fossés, mares et étangs... Elle peut fréquenter des milieux légèrement saumâtres, dans les marais arrière-dunaires ou les anciens marais salants, mais on ignore quelles sont les limites de salinité supportée, et les effets de la salinité sur le succès de la reproduction.

Menaces potentielles

La rainette est en régression dans l'ensemble de l'Europe, particulièrement dans le nord et l'ouest de son aire de distribution. Elle est menacée en France par la disparition de ses habitats.

CRAPAUD CALAMITE - *BUFO CALAMITA* (LAURENTI, 1768)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Répartition géographique

L'aire de répartition du Crapaud calamite s'étend aux zones de basse altitude de la péninsule ibérique au sud de la Suède et de la Mer Baltique. En Bretagne, on distingue deux populations, apparemment sans relation. La première occupe le littoral où elle fréquente les dépressions dunaires inondées. La seconde est présente autour de certains étangs du centre Bretagne, entre Rostrenen et le bassin de Rennes. Sur le littoral breton, le Crapaud calamite est présent sous la forme d'une succession de populations discontinues, plus ou moins isolées géographiquement et biologiquement.

Population dans le site

La population du site paraît fragmentée en petites populations qui n'ont vraisemblablement plus de relation biologique entre elles. Pour la rivière de Penerf, des individus ont été contactés en 2006 au Lenn à Damgan³¹, en 2008, dans le marais de Suscinio³² et en 2009 dans les marais de Landrezac³³. Une population existe à Beg Lann, à proximité immédiate du site du marais de Suscinio.

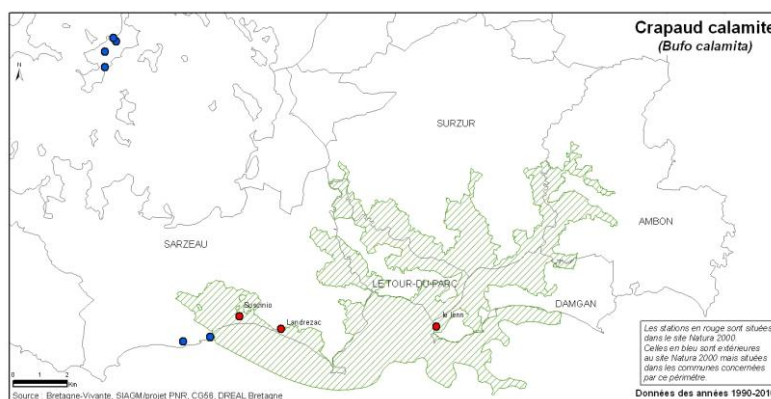


Figure 84 : Répartition du Crapaud calamite

Caractères biologiques

Animal de mœurs nocturnes, le Crapaud calamite passe la journée sous les pierres ou enfoui dans le sable. Il chasse la nuit dans des milieux à végétation clairsemée, notamment les dunes. On peut aussi le rencontrer dans les zones urbanisées proches des dunes. En Bretagne, il hiberne de mi-novembre à mi-mars. La période de reproduction commence avec le printemps. Les mâles arrivent les premiers sur le site de reproduction. Ils se manifestent par des chants particulièrement bruyants qui peuvent être entendus à plusieurs centaines de mètres de distance. Les œufs sont disposés en cordons, simples ou doubles, comptant trois à quatre mille œufs déposés en avril-mai. La métamorphose a lieu après 6 à 7 semaines de vie aquatique. Les jeunes crapauds, qui mesurent une petite dizaine de mm, sortent de l'eau à partir de la mi-juin. Les crapauds sont adultes à l'âge de 2 ou 3 ans.

Habitat de l'espèce

Le Crapaud calamite est associé aux milieux ouverts pionniers. Il fréquente le plus souvent les dunes littorales, les landes, les vallées inondables. Il peut aussi coloniser des gravières ou sablières. Dans le territoire étudié, comme sur le reste du littoral breton, le calamite préfère les mares ou les zones humides temporaires, peu profondes, dépourvues ou pauvres en végétation. Ces milieux, dont le réchauffement rapide au printemps semble accélérer la croissance des têtards, limitent les populations de prédateurs aquatiques (larves de dytiques par exemple) et réduisent la compétition avec d'autres amphibiens comme le Crapaud commun ou les grenouilles. En presque île de Rhuy, des dépressions arrière-dunaires constituent les sites de reproduction.

Menaces potentielles

Le Crapaud calamite a subi une forte régression dans la majeure partie de son aire de distribution, où les principales causes de déclin sont la disparition des habitats, la disparition de la dynamique des habitats littoraux par l'édification d'ouvrages de défense contre la mer, et la fragmentation des populations. Le statut local de l'espèce est très précaire. Chaque station semble accueillir un faible nombre d'individus reproducteurs, vraisemblablement de l'ordre de quelques dizaines (Beg Lann) ce qui accentue la fragilité des populations et leur risque d'extinction.

321

³¹ donnée SIAGM – D. Lédan

³² Conseil Général du Morbihan – DAECV/ENS – Priorités de gestion marais de Suscinio - 2007-2011

³³ donnée Bretagne Vivante-SEPNB

TRITON MARBRÉ - *TRITURUS MARMORATUS* (LATREILLE, 1800)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe III de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Répartition géographique

Le Triton marbré a une aire de répartition très restreinte. Il est localisé au sud-ouest de l'Europe, en France, en Espagne et au Portugal. En France, il est localisé à l'ouest d'un axe reliant l'estuaire de la Seine à la Camargue. Il occupe toute la Bretagne.



Figure 85 : Triton marbré

Population dans le site

En rivière de Penerf, l'espèce n'est connue qu'en dehors du site Natura 2000, mais à proximité immédiate, à Kernaud sur la commune de Surzur.

Caractères biologiques

La reproduction débute en mars-avril. La femelle pond 200 à 300 œufs déposés séparément dans la végétation aquatique. L'éclosion se produit après deux semaines, et la vie larvaire dure pendant 3 mois. Ils sortent de l'eau quand ils mesurent 5 à 7 cm.

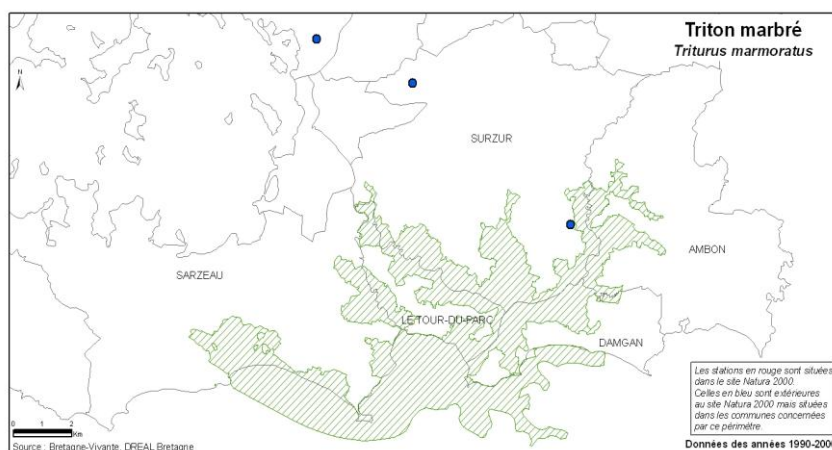


Figure 86 : Répartition du Triton marbré

Habitat de l'espèce

Le Triton marbré se reproduit dans les eaux claires stagnantes et riches en végétation aquatique, dans les étangs et les mares. C'est une espèce typique des mares abreuvoir des secteurs de pâturage. Il hiberne au sol, dans les souches, les tas de bois, parfois dans des cavités ou des caves. Durant la phase de vie terrestre, il fréquente les prairies, les haies du bocage et les bois.

Menaces potentielles

Cette espèce est en déclin en France, particulièrement dans le nord ouest de son aire de répartition. Les causes de régression sont la disparition des sites de reproduction par comblement, drainage, pollution ou abandon, ainsi que la dégradation des habitats terrestres par l'agriculture intensive.

→ Les reptiles

Parmi les espèces de reptile de la directive, aucune espèce de l'annexe II n'est présente sur le site. Seules 3 espèces de l'annexe IV ont été localisées dans le site de la rivière de Peneuf et de Suscinio-Penvins ou à proximité immédiate.

CORONELLE LISSE - *CORONELLA AUSTRICA* (LAURENTI, 1768)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Répartition géographique

L'aire de répartition de cette espèce s'étend sur une large partie de l'Europe, du nord de l'Espagne au sud de la Suède, jusqu'à l'Oural et l'Asie Mineure. Elle occupe toute la France à l'exception du sud-ouest et de la région méditerranéenne. Elle est également bien présente en Bretagne, bien qu'elle se raréfie dans le nord-ouest de la région.

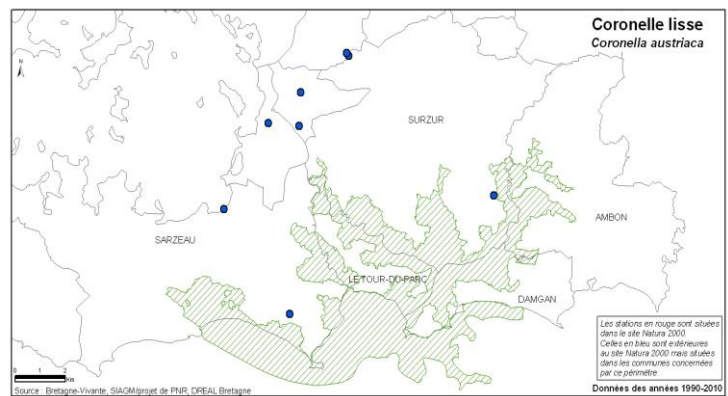


Figure 87 : Coronelle lisse

Population dans le site

Son statut et sa répartition sont localement mal connus. Dans l'ensemble du site, l'espèce a été signalée dans les communes de Surzur et Sarzeau. Elle n'est pas connue dans le site de la rivière de Peneuf, mais à proximité immédiate.

Figure 88 : Répartition de la Coronelle lisse



Caractères biologiques

La Coronelle lisse est ovovivipare, les œufs se développent entièrement, pendant environ 3 mois, dans le corps de la femelle, qui pond ses œufs à la fin de l'été. Ces derniers, au nombre de 4 à 15, sont constitués de jeunes serpents recouverts d'une membrane transparente. La ponte comprend 4 à 15 œufs dont une partie est fréquemment constituée de couleuvreaux mort-nés. La maturité sexuelle est atteinte à 3 ans pour les mâles, un an plus tard pour les femelles. Les accouplements ont lieu en mars-avril puis en septembre. Plus ou moins trois mois plus tard, la parturition (expulsion des œufs) a lieu dans un endroit calme. Le régime alimentaire de la Coronelle lisse varie en fonction de l'âge. Les juvéniles attrapent de petits insectes ou, éventuellement des jeunes lézards. Les coronelles adultes sont des prédateurs de petits vertébrés. Les lézards et les petits mammifères (musaraignes, campagnols...) sont particulièrement chassés.

Habitat de l'espèce

La Coronelle lisse est une espèce de milieux secs. Bien qu'on puisse la trouver en bordure de prairies humides, elle préfère nettement les milieux secs. Ainsi, les carrières, les voies de chemin de fer, les éboulis, les vieux murs, les prairies sèches, les friches constituent ses habitats de prédilection. En Bretagne, on la rencontre également dans les landes et les milieux rocheux, parfois très près de la mer.

Menaces potentielles

La Coronelle semble en régression, au moins dans le nord de son aire de répartition, notamment en France et en Belgique. Les causes de disparition évoquées de façon générale sont la disparition des habitats, par débroussaillage, les feux de friche, le désherbage chimique des haies et talus de bord de route, ainsi que la disparition des proies par l'agriculture intensive.

LEZARD DES MURAILLES - *PODARCIS MURALIS* (LAURENTI, 1768)

Annexe IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Répartition géographique

Le Lézard des murailles est une espèce de l'Europe moyenne. Sa répartition s'étend du nord de l'Espagne au sud des Pays-Bas et il occupe une grande partie de l'Europe centrale (Roumanie, Balkans...). C'est le lézard le plus commun en France, où il occupe tout le territoire, avec cependant une présence plus sporadique dans le nord du pays. Il est aussi présent sur de nombreuses îles et îlots, où l'on observe des différences morphologiques suggérant une évolution en cours.

Population dans le site

La carte de répartition du Lézard des murailles est très incomplète localement, principalement lié au fait que cette espèce n'est pas notée systématiquement par les observateurs. Il a néanmoins été observé dans plusieurs communes concernées par le site Natura 2000 : Sarzeau, Le Tour-du-Parc et Surzur.

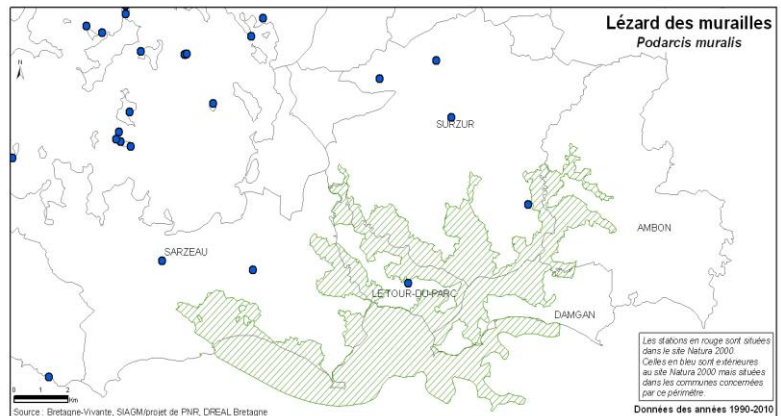


Figure 89 : Répartition du Lézard des murailles

Caractères biologiques

Le Lézard des murailles hiberne normalement d'octobre à début mars, dans les trous de mur ou les cavités des rochers, mais il peut interrompre son hibernation à l'occasion de conditions météorologiques particulièrement clémentes. Les accouplements ont lieu normalement d'avril à juin. Les œufs (3 à 9) sont pondus principalement en mai, dans un trou aménagé dans le sol par la femelle. Une seconde ponte peut être déposée en juillet. L'incubation dure 2 à 3 mois. Les éclosions ont lieu de fin juillet à octobre. Les femelles sont matures à 2 ans. Le Lézard des murailles a une activité diurne. Il se nourrit essentiellement d'insectes et d'araignées.

Habitat de l'espèce

Le Lézard des murailles est une espèce thermophile, qui affectionne particulièrement les milieux rocheux, secs et ensoleillés. On peut aussi le rencontrer dans les landes ou les prairies sèches dès lors qu'il existe des abris : tas de pierre, de bois. Il a colonisé avec succès les milieux anthropisés : maisons, murs de pierres sèches, bord des voies ferrées...

Menaces potentielles

Le Lézard des murailles semble en forte régression dans le nord de son aire, notamment en Belgique. En France, il semble en déclin dans les zones urbanisées.

LÉZARD VERT OCCIDENTAL – *LACERTA BILINEATA* (DAUDIN, 1802)

Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Des études génétiques menées dans les années 90 ont montré une différenciation entre les lézards verts de l'ouest de l'Europe et ceux de l'est. Le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*), est maintenant considéré comme distinct du Lézard vert (*Lacerta viridis*) (Amann et al. 1997). La Directive Habitats, Faune, Flore étant antérieure à cette différenciation, c'est *Lacerta viridis* qui est cité dans annexe IV de la Directive.

Répartition géographique

On le trouve dans l'Europe de l'Ouest : nord de l'Espagne, France, ouest de l'Allemagne, ouest et sud de la Suisse, Italie, extrême sud de la Slovénie et Croatie. Son aire de répartition couvre la quasitotalité de la France sauf le nord et nord-est.

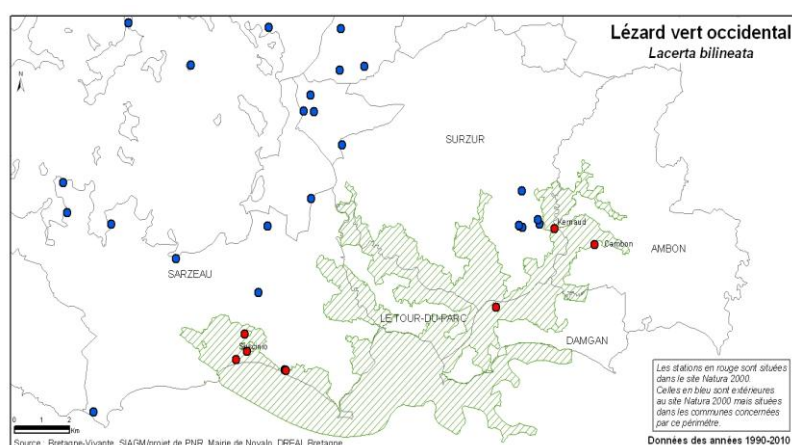


Figure 90 : Lézard vert occidental

Population dans le site

De nombreuses observations sont disponibles pour cette espèce. Il a été observé dans les marais de Suscinio ou encore sur les communes d'Ambon, Damgan et Surzur. Il a également été observé en périphérie du site Natura 2000.

Figure 91 : Répartition du Lézard vert occidental



Caractères biologiques

Le Lézard vert est actif du mois de mars et au mois d'octobre. Il hiberne de novembre à février, dans une cavité du sol, sous des racines ou dans

des amas de végétation, de bois... Les accouplements ont lieu d'avril à juin. La femelle pond 5 à 20 œufs, de mai à juillet, dans un trou qu'elle creuse dans le sol ou sous une pierre. L'incubation dure 2 à 3 mois. La maturité sexuelle est atteinte à environ 2 ans. La nourriture du Lézard vert est assez variée. Elle comprend des insectes, araignées, crustacés, mais aussi occasionnellement des petits oiseaux, des rongeurs ou des lézards.

Habitat de l'espèce

Ce lézard vit dans des milieux ensoleillés et sec. On le rencontre particulièrement dans les landes, les dunes, les jeunes stades des friches. Il occupe aussi les haies et les bords de chemins.

Menaces potentielles

Le Lézard vert n'est pas menacé en France, mais des disparitions locales sont signalées en raison de la destruction de ses habitats de vie.

→ Les mammifères

Parmi les espèces de mammifères de la directive, 15 espèces ont été localisées dans le site de la rivière de Penerf et de Suscinio-Penvins ou à proximité immédiate, dont 14 chiroptères et 1 carnivore.

Programmes de conservation en cours

La Loutre d'Europe fait l'objet d'un Plan National d'Action, décliné régionalement, pour la période 2010 – 2015.

Les chiroptères font l'objet d'un Plan National d'Action, décliné régionalement, pour la période 2009 – 2013.

CODE UE : 1355 - LOUTRE D'EUROPE – *LUTRA LUTRA* (L., 1758)

Annexe II et IV de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France, Liste rouge mondiale UICN: quasi-menacée

Répartition géographique

En France, les inventaires récents signalent sa présence dans 47 départements, mais elle ne semble bien établie que dans 14 départements (Cahiers d'Habitats), dont le Morbihan. On distingue ainsi deux régions où se maintiennent des populations relativement stables et viables : le littoral atlantique et le Massif Central.



Figure 92 : Loutre d'Europe

De nombreux inventaires ont permis de préciser le statut de la loutre en Bretagne³⁴. Ils mettent en évidence 1) un noyau principal occupant le centre ouest de la région réparti sur les départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan, 2) des noyaux secondaires répartis sur le bassin versant de l'Oust et les zones humides littorales du Blavet à l'Estuaire de la Loire.

Population dans le site

Il existe des données anciennes (avant 2000) témoignant de la présence de la loutre sur le secteur de Penerf, notamment dans les marais de Suscinio et du Tour-du-Parc. Les inventaires réalisés tout les 2 ans par le projet de PNR depuis 2004, confirme uniquement sa présence sur la Drayac et sur le ruisseau du Born en 2008. Ces prospections sont réalisées uniquement sur les cours d'eau ou les ruisseaux, et les différents marais ne font pas l'objet d'une prospection systématique.

Caractères biologiques

Les Loutres sont en général solitaires, elles ne vivent en couples que pendant la période du rut. Les femelles peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année, mais on observe néanmoins des périodes préférentielles d'accouplement. La femelle peut avoir une portée de 2 ou 3 loutrons par an. La portée moyenne varie de 1,7 à 2,9 jeunes selon les régions ou les habitats³⁵. Le sevrage a lieu vers 6 à 8 mois. La mortalité intervient principalement durant la première année. Le taux de survie (environ 80% par an) est nettement plus élevé chez les animaux adultes. Dans la nature la longévité peut atteindre 16 ans³⁶. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles, vers 3-4 ans.

Le régime alimentaire, essentiellement piscivore, ne montre pas de spécialisation. La Loutre semble adapter son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes.

³⁴ Lafontaine, 1995

³⁵ Beja 1996, Ansorge *et al.* 1997, Elmeros & Madsen 1999

³⁶ Ansorge *et al.* 1997, Sjöasen 1996

La Loutre a une activité essentiellement nocturne. Elle passe alors une grande partie de son temps dans l'eau, tant pour se déplacer que pour la recherche de nourriture. Elle se repose pendant la journée dans des gîtes : terriers, souches creuses, fourrés denses, roselières... Le choix de ces gîtes dépend étroitement de la tranquillité.

Habitat de l'espèce

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques, qu'il s'agisse des eaux douces, saumâtres ou marines. L'espèce occupe des ruisseaux et étangs, mais fréquente aussi, plus ou moins régulièrement les estuaires et les marais littoraux.

Menaces potentielles

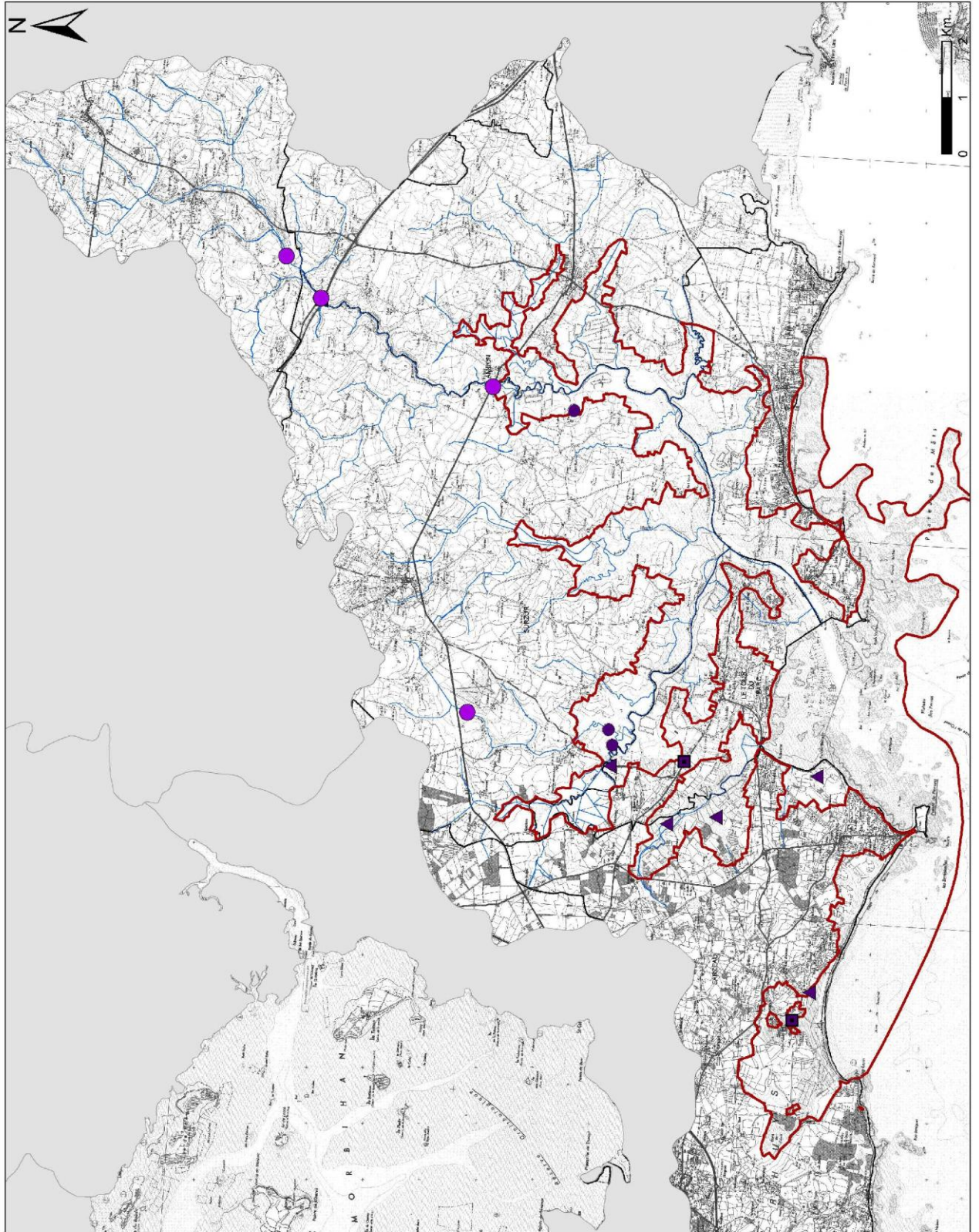
La Loutre a fortement régressé en Europe au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Des signes de recolonisation ont toutefois été enregistrés récemment dans plusieurs régions d'Europe³⁷. La Loutre est devenue une espèce emblématique à plusieurs titres. Rare et menacé à l'échelle européenne, ce prédateur est un symbole des problèmes spécifiques affectant les espèces situées au sommet des réseaux alimentaires. Les menaces pesant sur la Loutre en Europe font intervenir plusieurs causes à des degrés divers : disparition ou dégradation des zones humides, mortalité directe par le piégeage ou les collisions routières, mais également la contamination des chaînes alimentaires par les pesticides³⁸.. Ces causes agissent le plus souvent de manière combinée et peuvent être plus ou moins marquées selon les régions. Les fortes densités de populations humaines et de réseaux routiers sont souvent associées à l'absence ou à la disparition de la loutre³⁹.

³⁷ Lafontaine *et al.* 1998, Kranz 2000, Copp & Roche 2003

³⁸ Macdonald 1995, Mason 1995, Rosoux & Thournebize 1995

³⁹ Robitaille & Laurence 2001

Sites de présence de la Loutre d'Europe sur le bassin-versant de la Rivière de Pénerf



Sources : IGN - Scan25 - BD Cartho,
DIREN Bretagne, SIA/GMI, GMB,
Syndicat Intercommunal
d'Aménagement
du Coté du Morbihan

Figure 93 : Répartition de la Loutre d'Europe

CODE UE : 1304 - GRAND RHINOLOPHE – *RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM* (SCHREBER, 1774)

Annexe II et IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France, statut d'espèce quasi-menacée en France

Répartition géographique

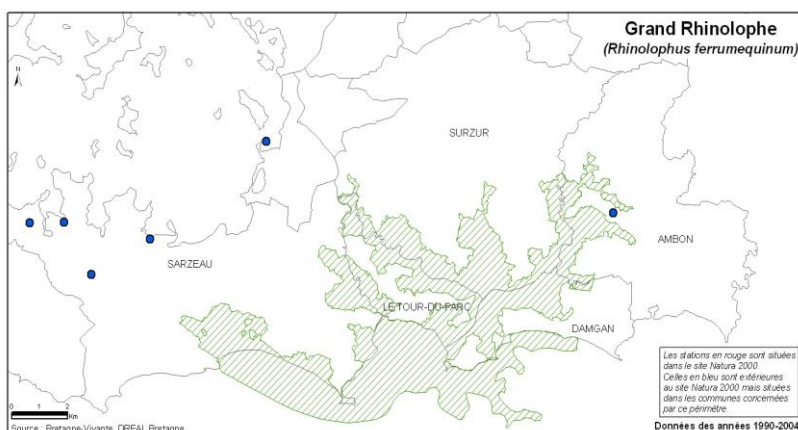
Le Grand Rhinolophe occupe une vaste aire de répartition. Il est présent sur tout le sud du Paléarctique jusqu'en Afghanistan et au Japon. En Europe occidentale, on le trouve du sud du Pays de Galles et de la Pologne à la Crète et au Maghreb, de la façade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Égée. Il est connu dans toutes les régions de France.



Figure 94 : Grand Rhinolophe

L'espèce est présente dans les quatre départements de la Bretagne administrative. La population hivernale de Bretagne est estimée à 3500 individus, adultes et immatures répartis sur une dizaine de sites majeurs. Les colonies de reproduction les plus importantes sont situées dans le Finistère et le Morbihan.

Population dans le site



Une importante colonie de reproduction est située dans l'église de Brillac à Sarzeau. L'espèce a été observée dans 8 autres sites, toujours en faible effectif (1 à 6 individus). Compte tenu des dates d'observation, il peut s'agir de gîtes occupés par des mâles. Le principal gîte d'hivernation des animaux de Brillac n'est pas connu.

Figure 95 : Répartition du Grand Rhinolophe

Le gîte de reproduction est protégé depuis 1992 par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Depuis 1999, un suivi précis permet d'évaluer le succès de la reproduction en comparant l'effectif maximal annuel qui comprend des jeunes et des adultes. Les effectifs ont été en forte progression depuis 1999, après avoir décliné sensiblement au milieu des années 90. Une forte diminution des effectifs a été observée en 2008 et 2009.

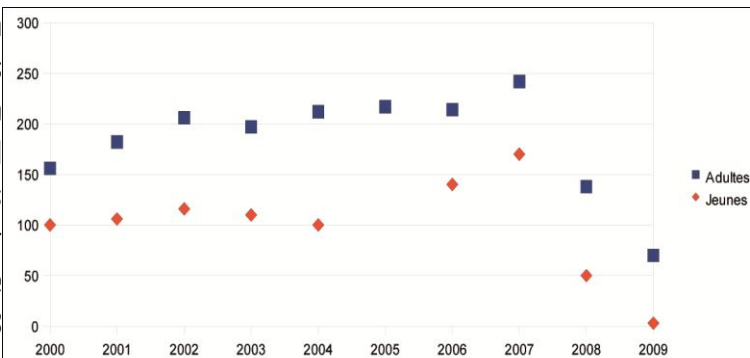


Figure 96 : Effectif de Grand Rhinolophe comptabilisé dans les combles de l'église de Brillac entre 2000 et 2009 (donnée : Bretagne Vivante-SEPNB).

Caractères biologiques

La maturité sexuelle des femelles est atteinte à l'âge de 2 à 3 ans, mais la première reproduction intervient généralement à 3 ans. Chez les mâles la maturité est atteinte au plus tôt à la fin de la seconde année. La copulation a lieu de l'automne au printemps, lorsque les femelles visitent les mâles qui vivent plutôt isolément. Le sperme est stocké jusqu'à l'ovulation qui se produit en avril. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes). Les premières naissances sont observées fin mai ou début juin à Brillac, et se poursuivent jusqu'à début juillet. À environ 30 jours, les jeunes apprennent à chasser seuls près du gîte. Mais leur capacité de vol et d'écholocation est réduite. Ils sont sevrés vers 45 jours. On dénombre un

maximum d'individus en sortie de gîte, à la tombée de la nuit lors de la période d'envol des jeunes, qui intervient de la mi-juillet à la mi-août. Le site est progressivement abandonné durant l'automne. Quelques individus peuvent hiberner dans l'église en cas d'hiver doux (13 à 20 individus en janvier et février 2001).

Habitat de l'espèce

Le Grand Rhinolophe fréquente en hibernation des grottes, des mines, d'anciennes fortifications militaires ou des caves. Les combles de bâtiments sont également utilisés lors d'hivers doux. La colonie de reproduction, fréquentée uniquement par des femelles, est située dans les combles d'église. Les gîtes des mâles sont le plus souvent souterrains : grottes, caves, celliers, etc. L'espèce est sédentaire, la distance séparant les gîtes d'été de ceux d'hiver excède rarement 20 à 30 kilomètres. Les femelles sont très fidèles au site de reproduction, alors que les mâles peuvent visiter leur lieu de naissance durant leur deuxième été avant de s'établir dans un autre gîte ensuite⁴⁰.

Dès la tombée de la nuit, le Grand Rhinolophe s'envole directement du gîte diurne vers les zones de chasse en suivant préférentiellement des corridors boisés. Ces zones sont situées dans un rayon de 2 à 4 kilomètres du gîte, pouvant atteindre 10 km. L'espèce est une grande consommatrice de gros insectes, notamment coléoptères et lépidoptères, qu'elle recherche dans des paysages semi-ouverts : mosaïques de boisements de feuillus et d'herbages pâturés bordés de haies, bordures d'étangs ou de rivières, landes, friches, vergers pâturés, jardins...

Menaces potentielles

L'espèce est signalée en fort déclin dans le nord-ouest de l'Europe, de la Grande-Bretagne à l'Allemagne. Le Grand Rhinolophe a aussi fortement régressé dans la majeure partie de la France. L'ouest du pays (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes) abrite maintenant les principaux effectifs, tant en hiver qu'en période de reproduction (50% des hivernants et 30% des reproducteurs). La colonie de Brillac abritait environ 2% des effectifs reproducteurs dénombrés en 1997 en France (8 000 individus).

Le développement de l'agriculture intensive a eu un rôle déterminant, notamment par l'intoxication des chaînes alimentaires par les pesticides qui a provoqué une diminution ou une disparition globale des ressources alimentaires constituées par les insectes. Actuellement, le retournement des herbages interrompant le cycle pluriannuel d'insectes-clés (*Melolontha* ...) ou l'utilisation de vermifuges à base d'ivermectine (forte rémanence et toxicité pour les insectes coprophages) ont un impact prépondérant. Le Grand Rhinolophe a aussi été affecté par les changements de la structure des paysages et de l'utilisation des sols associés à l'intensification des pratiques agricoles : arasement des talus et des haies, disparition des pâtures bocagères, extension de la maïsiculture, déboisement des berges.

Répartition géographique

L'aire de répartition du Grand Murin couvre la majeure partie de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie. Le Grand Murin est présent en Bretagne à l'est d'une ligne allant de Saint-Malo à Lorient⁴¹. L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan regroupent la totalité des colonies de reproduction et la quasi-totalité des effectifs en hiver. En l'état actuel des connaissances la population reproductrice bretonne ne semble pas dépasser 700 individus (femelles adultes et immatures) répartis sur 14 sites⁴², les six principaux regroupant les deux tiers de la population.

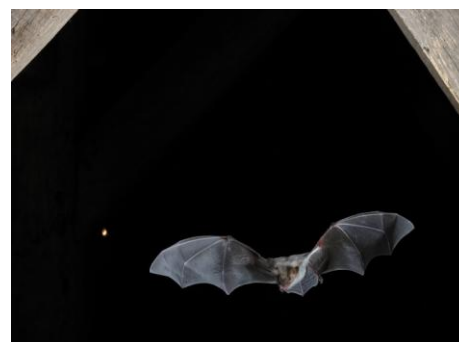
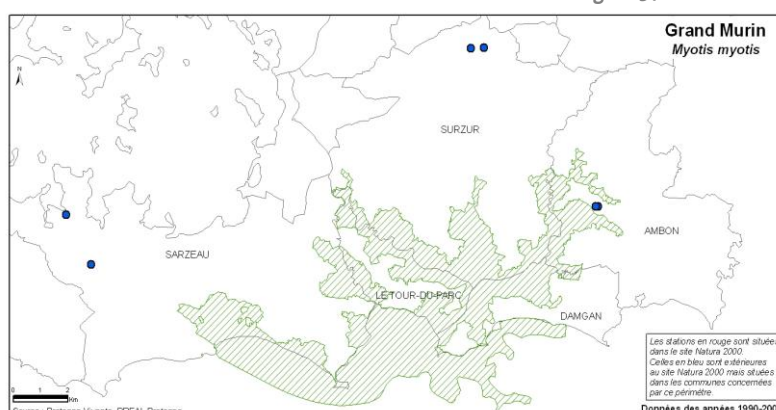


Figure 97 : Grand Murin

Population dans le site

L'espèce a été observée dans 3 localités autour de Penerf. Il s'agit principalement de gîtes fréquentés en période estivale par des individus isolés. Un gîte est fréquenté par des individus en hibernation à Surzur.

Figure 98 : Répartition du Grand Murin



Caractères biologiques

La maturité sexuelle semble atteinte dès 3 mois pour les femelles, c'est-à-dire dès le premier automne, mais seulement à 15 mois pour les mâles. Toutefois, seulement 10% des femelles semblent se reproduire dès leur première année⁴³. Les accouplements ont lieu entre le mois d'août et le début de l'hibernation, qui se déroule d'octobre à mars-avril selon les régions. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, exceptionnellement deux, au cours du mois de juin. Les jeunes commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines. Les colonies de reproduction, qui peuvent regrouper plusieurs centaines d'individus, abritent essentiellement des femelles accompagnées plus tard en saison de leurs jeunes. Les mâles vivent isolément durant le printemps et l'été, dans des gîtes auxquels ils sont également fidèles. Les femelles les visitent à partir d'août, lorsqu'elles quittent la colonie de reproduction. La longévité atteint 20 ans mais l'espérance de vie ne dépasse probablement pas 4-5 ans en moyenne.

Le Grand Murin est une espèce plutôt sédentaire, bien que la distance séparant le gîte de reproduction du gîte d'hibernation puisse atteindre exceptionnellement 200 kilomètres. Les femelles tendent à être fidèles d'une année à l'autre à leur site de reproduction⁴⁴.

Habitat de l'espèce

Les gîtes d'hibernation sont généralement des cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves), des ponts ou des blockhaus où la température est voisine de 7 à 12°C et l'hygrométrie élevée. Le Grand Murin recherche au contraire des gîtes chauds et secs en période de reproduction. En Bretagne, la totalité des gîtes sont installés dans les combles de bâtiments, notamment des églises.

⁴¹ Choquené & Ros 1998

⁴² Choquené & Ros 1998

⁴³ Horacek 1985 *vide* Zahn 1998a

⁴⁴ Zahn 1998b

Le bocage, les végétations rases (prairies pâturées ou fauchées) et les milieux boisés au sous-bois clair sont les milieux de chasse de prédilection de l'espèce. Le Grand Murin est une espèce à grand domaine vital. Les zones d'alimentation sont en moyenne situées à environ 8 km de la colonie. Des individus peuvent parcourir jusqu'à 25 km pour s'alimenter⁴⁵. Lors de ces longs déplacements, qui éloignent les femelles de la colonie sur deux journées au maximum, elles occupent des gîtes intermédiaires : grenier, comble d'église, derrière un volet⁴⁶.

Menaces potentielles

L'espèce semble bien présente dans le sud de l'Europe où l'on connaît encore de grosses populations. En revanche, elle semble plutôt en déclin dans le nord de son aire.

De manière générale, les principales menaces évoquées sont les modifications des gîtes de reproduction (rénovations de bâtiments) ou d'hibernation (aménagement des cavités, fréquentation des milieux souterrains). A cela s'ajoutent divers problèmes pouvant affecter les zones d'alimentation ou l'abondance des gros insectes qui constituent la base du régime alimentaire : labourage pour le réensemencement des prairies, conversion de prairies de fauches en culture, enrésinement des prairies marginales, épandage d'insecticides sur des prairies ou en forêt...

⁴⁵ Arlettaz 1999

⁴⁶ Audet 1990

CODE UE : 1308 – BARBASTELLE D'EUROPE – *BARBASTELLA BARBASTELLUS* (BORKHAUSEN, 1797)

Annexe II et IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

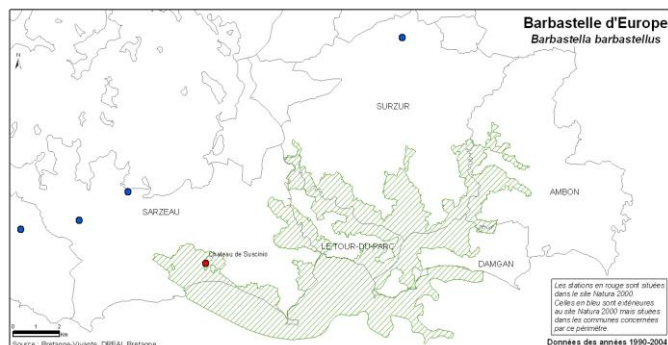
Répartition géographique

La Barbastelle d'Europe est présente dans une grande partie de l'Europe, du Portugal au Caucase, et du sud de la Suède à la Grèce, mais aussi au Maroc et dans les îles Canaries. Longtemps considérées comme occasionnelles en Bretagne, les observations réalisées lors des 10 dernières années ont permis de préciser le statut local de la barbastelle. Ainsi sans être abondante dans les Côtes-d'Armor et dans le Finistère, l'espèce est répartie dans les 5 départements bretons. Si les données hivernales restent peu nombreuses directement liées à l'attrance de l'espèce pour les fissures ; les données estivales sont plus abondantes. Les 28 colonies de reproduction recensées à ce jour regroupent environ 580 individus soit 15% de l'effectif reproducteur national connu.

Population dans le site

Durant la période 2000-2009, des individus ont été contactés en chasse sur plusieurs sites de la commune de Sarzeau. L'hibernation de 1 ou 2 sujets est notée dans le château de Suscinio à Sarzeau et dans le château du Grégo à Surzur.

Figure 99 : Répartition de la Barbastelle d'Europe



Caractères biologiques

Les colonies arrivent en mai sur leurs lieux de mise bas et en repartent au plus tard fin août. En milieu forestier, elles rassemblent le plus souvent de petits effectifs inférieurs à une vingtaine de femelles. Les colonies dans les bâtiments comptent davantage d'individus, le plus souvent entre 10 et 40, très rarement une centaine. Quelle que soit la durée du séjour, la colonie reviendra fidèlement au même endroit sur plusieurs dizaines d'années. Les dates de mise bas montrent un fort décalage en fonction du pays. Les juvéniles sont allaités jusqu'à six semaines. En fin de saison, les colonies anthropophiles s'en vont souvent en une seule vague. Elles auront le même comportement face à un dérangement : très farouches, elles disparaissent souvent au lendemain d'une forte perturbation. Pour les essaims forestiers, au moment de la dispersion des jeunes, le noyau principal éclate en petits sous-groupes. L'espèce n'est pas considérée comme migratrice. Les déplacements saisonniers sont le plus souvent inférieurs à 40 km et ceux supérieurs à 100 km sont très rares. Elle est peu frileuse et peut être active au tout début du printemps.

Habitat de l'espèce

Elle fréquente les milieux forestiers divers assez ouverts, tout comme ceux liés à l'agriculture traditionnelle avec d'anciennes haies et des lisières et se maintient parfois dans des paysages dégradés. En hiver, on la trouve dans les caves voûtées, les ouvrages militaires, les ruines, les tunnels ferroviaires, les ponts bien enterrés échappant au fort gel et dans les entrées de grottes, en particulier par grand froid. En été, la Barbastelle d'Europe se loge presque toujours contre le bois, transformé ou non par l'homme. Elle profite des dégâts causés par les tempêtes comme les chablis ou bien s'installe sous les écorces des chênes morts, même d'assez petit diamètre. Ses autres gîtes favorisés sont situés dans les bâtiments, le plus souvent agricoles, mais toujours contre du bois. En hibernation, on la retrouve en cavité. Elle est indifféremment installée en fissure, accrochée librement à la voûte ou à plat ventre dans une anfractuosité. Elle recherche toutefois une hygrométrie proche de la saturation et des températures très basses, de 2°C à 5°C.

Menaces potentielles

En Europe, les populations de Barbastelle d'Europe subissent un déclin général depuis le milieu du XXe siècle. La situation la plus critique se rencontre dans la partie nord de l'Europe de l'Ouest. La gestion forestière ne conservant pas les arbres morts ou sénescents est une réelle menace pour l'espèce. L'hyperspécialisation de son régime alimentaire pourrait être une menace en cas de régression de ses proies favorites, notamment suite à des traitements chimiques.

CODE UE : 1.303 - PETIT RHINOLOPHE – *RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS* (BECHSTEIN, 1800)

Annexe II et IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Quelques individus de Petit Rhinolophe ont été observés dans l'église de Brillac, sur la commune de Sarzeau.

Figure 100 : Petit Rhinolophe

Le territoire annuel de cette espèce s'étendant sur un rayon d'une dizaine de kilomètres, rarement une vingtaine. Elle est liée aux forêts de feuillus ou mixtes, de petites ou grandes dimensions, et à la proximité de l'eau. Le Petit Rhinolophe apprécie les paysages structurés, mais fréquente aussi les villages dotés d'espaces verts et de jardins. Il hiberne dans des cavités naturelles ou artificielles (caves, blockhaus). L'été, les femelles se reproduisent dans des combles ou des caves de bâtiments (maisons, fermes, granges, églises, châteaux, blockhaus...).

L'usage important de pesticides, combiné à la destruction de certains territoires de chasse et des corridors écologiques comme les haies, l'aménagement des combles ou la fermeture hermétique des soupiraux des caves sont les principales menaces pour cette espèce.

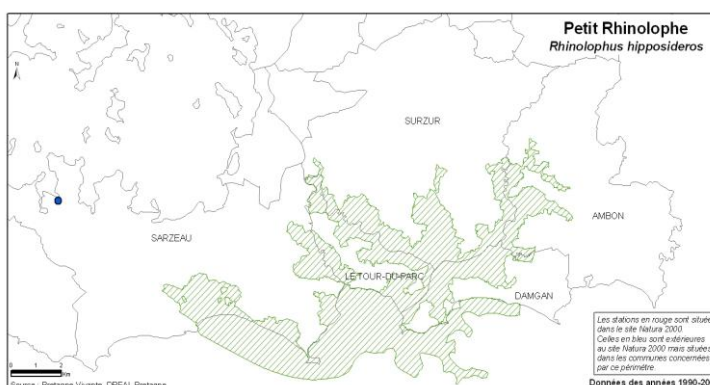


Figure 101 : Répartition du Petit Rhinolophe

SÉROTINE COMMUNE – *EPTESICUS SEROTINUS* (SCHREBER, 1774)

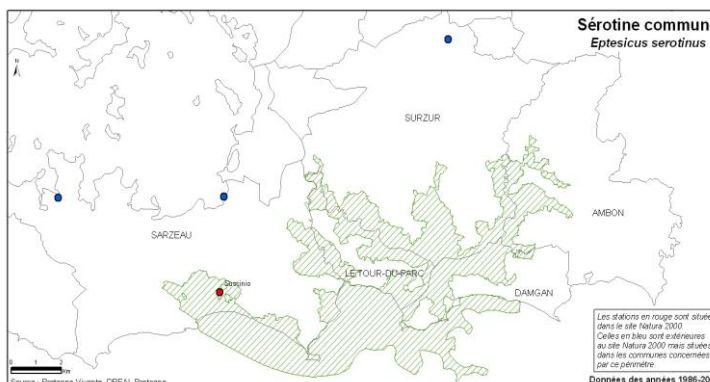
Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

La Sérotine commune a été observée dans le château de Suscinio.

Cette espèce est considérée comme plutôt casanière avec des faibles déplacements, de l'ordre d'une cinquantaine de kilomètres entre ses gîtes d'été et d'hiver. Un individu peut avoir un domaine vital s'étendant de 4,6 à 77 km². Pour ces habitats de chasse, cette espèce préfère les milieux ouverts mixtes et affectionne le bocage, les prairies, les zones humides, les lisières et les jardins. En hiver, cette espèce est souvent solitaire et est très difficile à découvrir en hibernation. Elle investit alors les appentis ou les greniers frais, se dissimule derrière des cartons, des panneaux, des planches, entre l'isolation et les toitures.

La Sérotine commune est menacée par la destruction ou la modification des milieux naturels qui lui servent de terrain de chasse, ainsi que par les rénovations des bâtiments provoquant l'expulsion voire l'extermination des colonies. De plus, c'est une espèce qui ne supporte pas le dérangement, et elle peut disparaître immédiatement après une intrusion indésirable dans son gîte.

Figure 102 : Répartition de la Sérotine commune



MURIN DE DAUBENTON – *MYOTIS DAUBENTONII*(KUHLE, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Le Murin de Daubenton a été observé en vol aux abords du château de Suscinio.

Figure 103 : Murin de Daubenton

Cette espèce est considérée comme une espèce sédentaire. Les déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont souvent courts, inférieurs le plus souvent à 50 km. Habituellement, l'espèce est casanière et ne s'éloigne guère au-delà de quelques centaines de mètres de son gîte. Le Murin de Daubenton chasse avant tout au-dessus des eaux calmes, des étangs et des lacs, dans le cours non agité des ruisseaux, des rivières. Ses territoires de chasse sont liés à la taille des zones humides. En hiver, c'est une espèce cavernicole, elle s'installe dans les caves, grottes et tout autre gîte souterrain de petite ou de grande dimension. En été, les cavités arboricoles des feuillus représentent l'un des deux sites privilégiés de l'espèce. Les seconds types de gîtes très appréciés sont les ponts et autres passages souterrains dans lesquels circule l'eau courante.

Les menaces pesant sur cette espèce sont bien identifiées : une gestion et une exploitation des ponts sans prise en compte de l'espèce ; un assèchement des zones humides et des rivières ; une gestion forestière, qui ne tient pas compte des vieux arbres à larges cavités en cloche, très recherchés par les colonies de mâles ou de femelles, aura une forte incidence sur l'espèce.

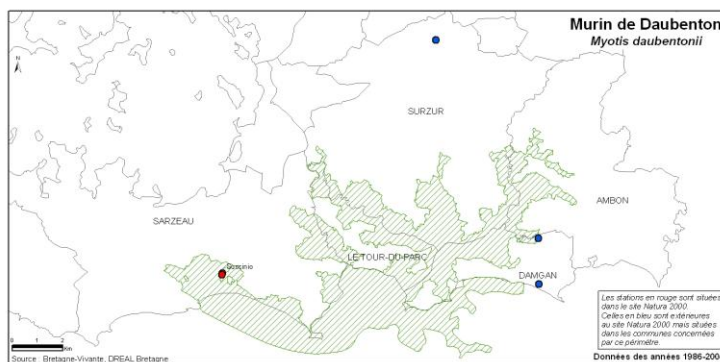


Figure 104 : Répartition du Murin de Daubenton

MURIN A MOUSTACHES – *MYOTIS MYSTACINUS*(KUHLE, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

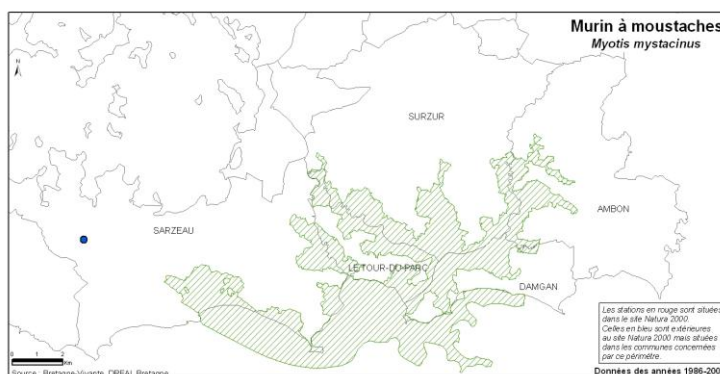
Le Murin à moustaches n'a pas été directement observé dans le site Natura 2000, mais en périphérie, sur la commune de Sarzeau, dans le bois de Coët ihuel.

Figure 105 : Murin à moustaches

Cette espèce fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers humides, zones humides. En hiver, il choisit autant les petites caves que les grottes. Il s'installe plus

rarement dans les bâtiments ou les cavités arboricoles. En été, c'est un amateur d'espaces disjoints plats. Il est souvent trouvé derrière les volets ouverts, dans les linteaux de grange ou des huisseries, dans les disjointements de pont. L'espèce n'est pas connue pour être migratrice. Entre les sites d'été et d'hiver, les déplacements sont le plus souvent de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres, rarement plus de 50.

Figure 106 : Répartition du Murin à moustaches



Le Murin à moustaches est considéré comme mobile, mais paraît fidèle aux mêmes gîtes d'une année à l'autre. En chasse, il prospecte au-dessus de marais, de zones humides arborées et le long des plans d'eau calmes. En milieu urbain, il parcourt les lotissements en longeant les bâtiments, chasse près des éclairages publics, autour d'un arbre solitaire et montre un net attrait pour les parcs aux grands et vieux arbres.

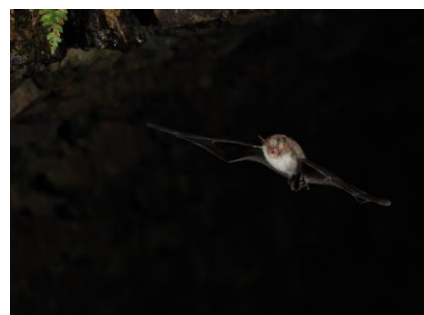
Il est étroitement lié aux boisements et au maintien d'un important réseau du maillage bocager boisé. La conservation des arbres creux et fissurés est importante pour la préservation de l'espèce. Les travaux dans les bâtiments occupés peuvent aussi être source de menace pour l'espèce.

MURIN DE NATTERER – *MYOTIS NATTERERI* (KUHLE, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Le Murin de Natterer n'a pas été observé directement dans le site Natura 2000, mais il a été observé en périphérie. Des individus ont été observés en hibernation dans le château du Grégo à Surzur et en chasse dans le bois de Coët ihuel à Sarzeau.

Figure 107 : Murin de Natterer



Cette espèce est présente aussi bien dans les massifs forestiers que les milieux agricoles extensifs où l'habitat humain est dispersé et elle s'adapte facilement aux zones urbanisées. En hiver, c'est une chauve-souris typiquement cavernicole : grottes, caves, mines, tunnels, pont hors gel. Les gîtes estivaux de l'espèce sont très diversifiés, situés aussi bien dans les arbres, les bâtiments, les ponts, les fissures de falaise. L'animal montre un net attrait pour le confinement : loges étroites ou en cul de sac et anfractuosités diverses. Les colonies se fixent dans les cavités arboricoles, les nichoirs, les linteaux de bois, les parpaings. Très fidèle à leur gîte, ces murins y reviennent chaque année avec constance, qu'il soit nocturne ou diurne. Les déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont habituellement courts, de l'ordre d'une trentaine de kilomètres.

Les territoires de chasse sont hétérogènes et diversifiés, mais ce murin préfère les massifs anciens de feuillus où il chasse le long des couloirs dans la végétation qu'il affectionne particulièrement. Il prospecte les prairies bordées de haies ou fraîchement fauchées.

L'espèce est étroitement liée aux boisements et à la gestion sylvicole dont ils dépendent. La conservation des arbres creux et fissurés est déterminante pour la préservation de l'espèce ainsi que la conservation des espaces favorables sous les ponts ou dans les bâtiments, notamment de vastes greniers accessibles sous les toitures. L'espèce étant très lucifuge, une attention particulière doit être portée pour limiter l'éclairage proche des sorties des gîtes.

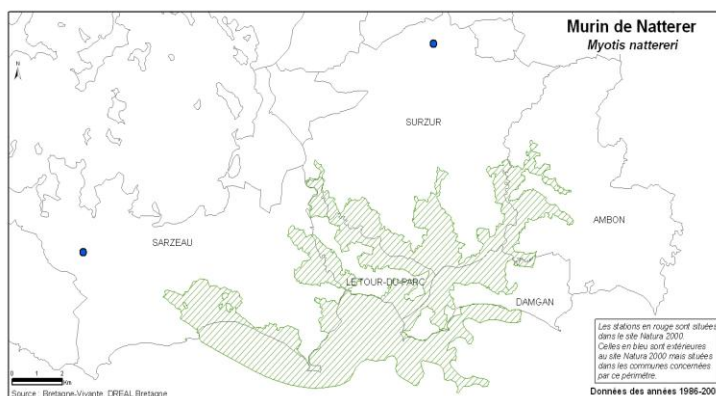


Figure 108 : Répartition du Murin de Natterer

OREILLARD GRIS – *PLECOTUS AUSTRIACUS* (FISCHER, 1829)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Il existe une donnée ancienne (1998) d'hibernation de l'Oreillard gris dans le château de Suscinio et il y a plusieurs données de l'espèce sur les communes concernées par le périmètre Natura 2000. Une nurserie a été observée au château du Grégo à Surzur, un individu en hibernation à Ambon, ou encore un individu en chasse au Roaliguen à Sarzeau.



Figure 109 : Oreillard gris

C'est une espèce qui est observée dans les milieux agricoles traditionnels, les villages, mais aussi dans les zones urbanisées riches en espaces verts. En hiver, il peut rester dans les mêmes lieux que ceux d'estivage, comme les combles, et il utilise également les fissures de falaise ou des lieux souterrains : petites caves, grottes naturelles. En été, l'Oreillard gris est anthropophile. On le trouve dans les combles chauds des bâtiments : églises, châteaux, granges, maisons particulières. Il s'installe dans les disjointements confinés et étroits des charpentes comme les huisseries, et surtout dans les linteaux accessibles des portes et des fenêtres. L'Oreillard gris est considéré comme sédentaire et ses déplacements inter-saisonniers habituels sont de l'ordre de quelques kilomètres. Son domaine vital peut être important et couvrir jusqu'à 75 ha. Le plus souvent, il n'en exploite qu'un tiers. Il prospecte de six à dix petits secteurs chaque nuit, les rejoignant le plus souvent de manière linéaire, sans détour, mais peut aussi se déplacer en longeant les structures paysagères.

Les suivis réalisés en Bretagne font en effet ressortir une nette préférence de l'espèce pour les combles d'habitations. Leurs réaménagements, les rénovations des couvertures ou les traitements chimiques des charpentes sont de réelles menaces pour cette espèce.

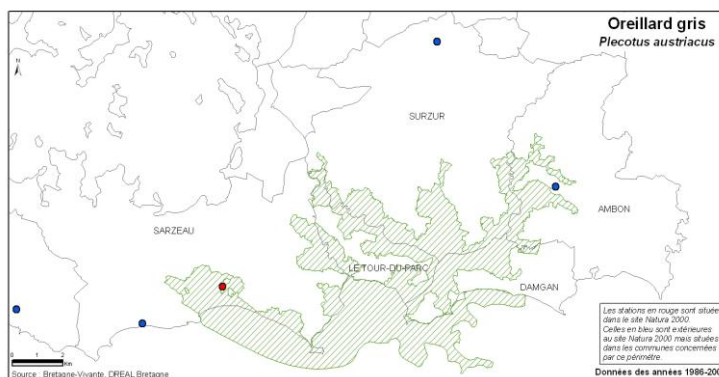


Figure 110 : Répartition de l'Oreillard gris

PIPISTRELLE COMMUNE – *PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS* (SCHREBER, 1774)

Annexe II et IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

La Pipistrelle commune a été observée en hibernation dans le château de Suscinio. De plus, il existe de nombreuses données sur les communes concernées par le périmètre Natura 2000, notamment des observations en chasse.

Figure 111 : Pipistrelle commune

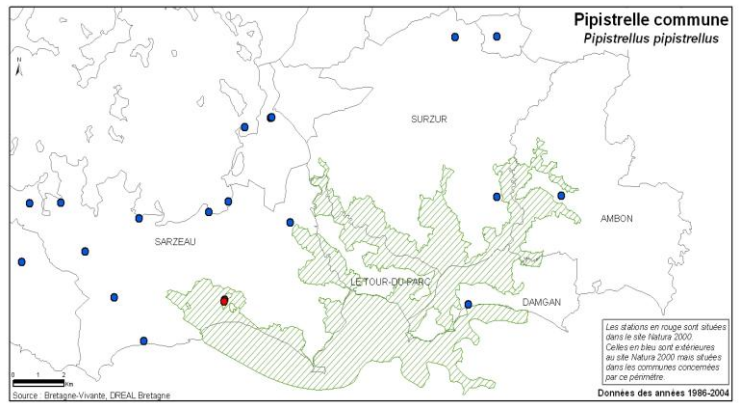
La Pipistrelle commune s'installe dans tous les milieux. En zone urbaine comme dans les petits villages, c'est souvent la plus contactée de toutes les chauves-souris. Ses sites hivernaux préférés sont les bâtiments non chauffés aux isolations ou aux toitures accessibles, les greniers frais, les fissures des abris sous roches, les tunnels et les cavités d'arbre. En été, elle est essentiellement découverte dans des gîtes anthropiques comme les maisons, les granges, les immeubles. Elle montre partout une extrême attirance pour le confinement : arrière de volet, coffre de store, anfractuosités de charpente, nichoir... Même si sa mobilité est variable, la Pipistrelle commune s'éloigne rarement de son domaine vital et l'espèce est considérée comme peu vagabonde. Elle effectue généralement des déplacements inférieurs à une vingtaine de kilomètres entre ses gîtes d'hiver et d'été. Elle chasse partout où il peut y avoir des insectes, mais avec une préférence pour les milieux humides, rivières, étangs, lacs, qu'elle exploite



surtout au printemps, viennent ensuite les lotissements, jardins et parcs, puis les forêts ou les zones boisées et enfin les milieux agricoles.

La Pipistrelle commune est menacée par le traitement chimique des charpentes et comme toutes les espèces de chauves-souris, par la destruction ou la modification des milieux naturels qui lui servent de terrain de chasse.

Figure 112 : Répartition de la Pipistrelle commune



→ Les poissons

Il n'existe pas de données sur le bassin versant de la rivière de Penerf et dans le site Natura 2000 de la présence d'espèce migratrice comme la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*), le Saumon atlantique (*Salmo salar*), l'Alose feinte (*Alosa fallax*) ou la Grande Alose (*Alosa alosa*), espèces de annexe II de la Directive Habitats, Faune, Flore.

Néanmoins, la rivière de la Drayac est considérée par l'ONEMA comme une rivière potentielle à Saumon atlantique et à Lamproie marine (débit et granulométrie favorable). La Drayac ne possédant pas de seuils de moulins, elle n'est pas concernée par des problématiques de rupture de continuité hydraulique. En 2011, un comptage des sites potentiels de frayère à Lamproie marine va être réalisé.

Il est à noter que des Truites de mer (*Salmo trutta trutta*), espèce protégée au niveau national, ont été capturées en pêche sur la Drayac.

L'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) fait l'objet d'une directive européenne (règlement n° 1100/2007 du 18 septembre 2007), instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes, avec l'élaboration d'un plan de gestion national de l'anguille. Cette espèce patrimoniale n'est pas protégée au niveau européen et national, mais elle est considérée en danger critique d'extinction par la liste rouge mondiale UICN et la liste rouge française.

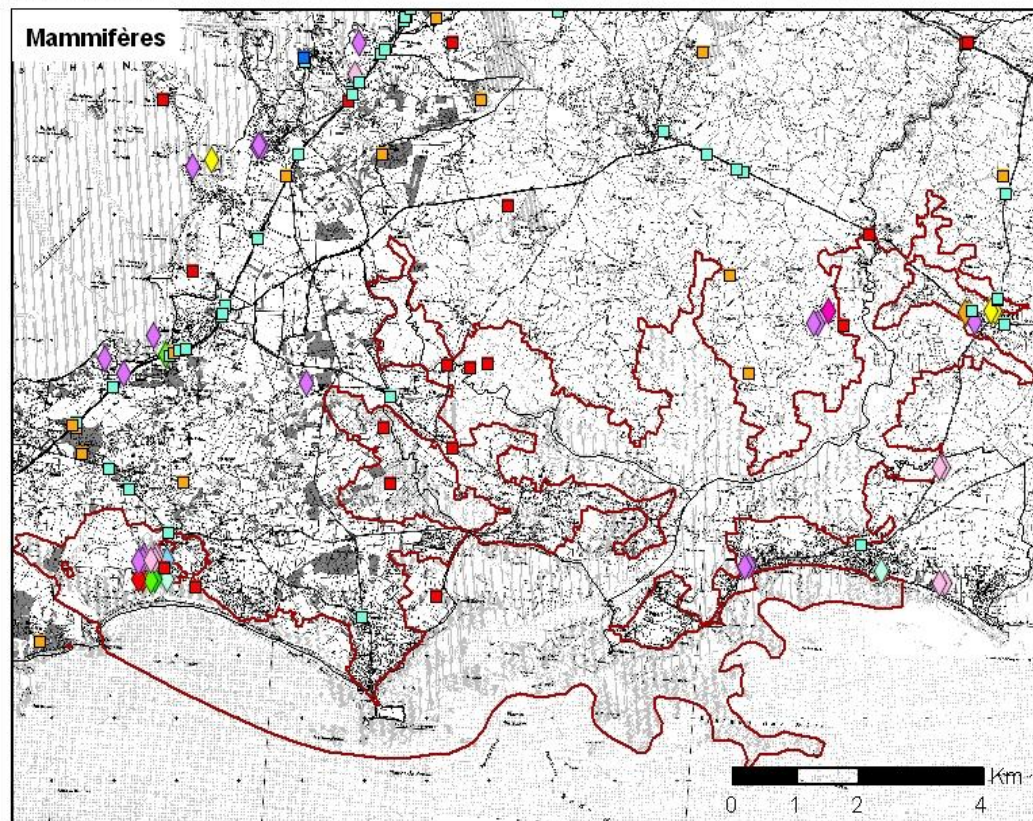
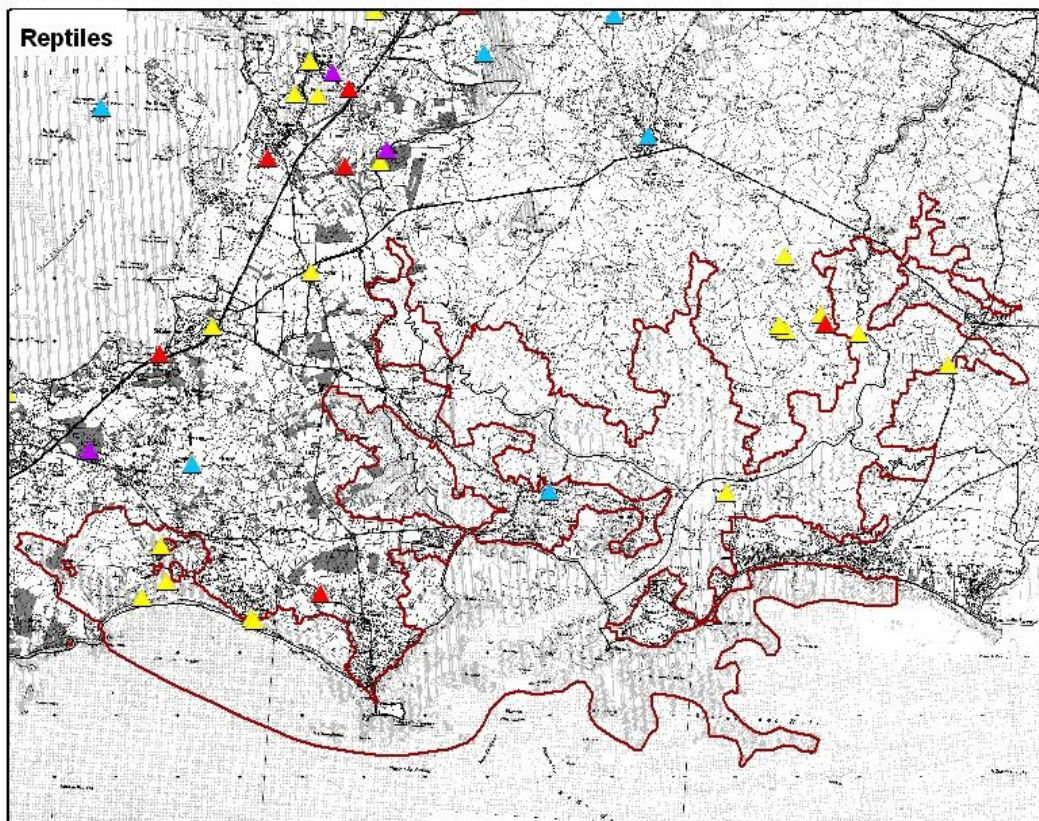
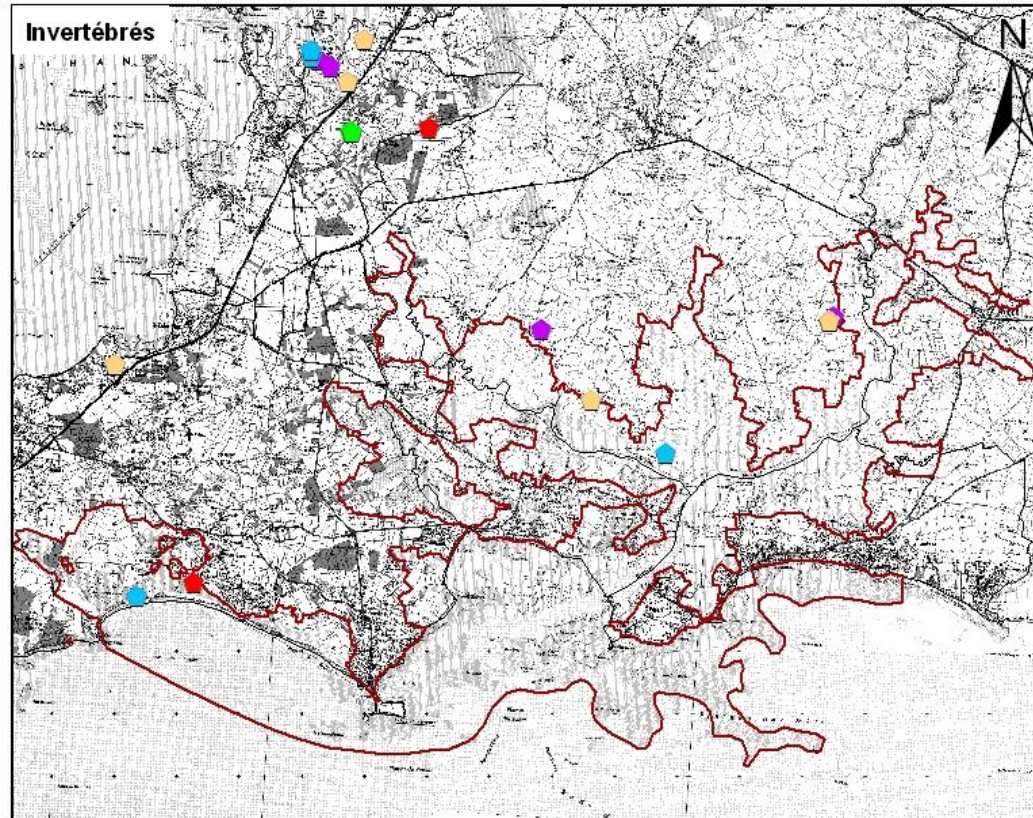
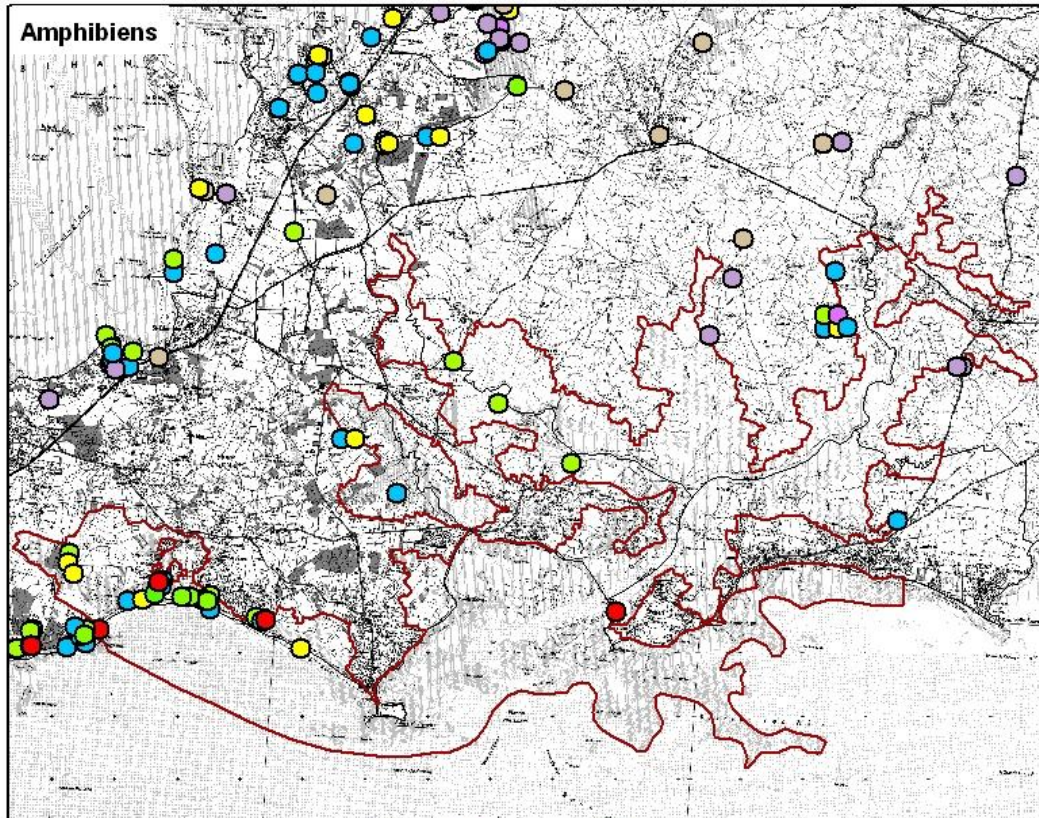
Elle est observée dans le bassin versant du site Natura 2000 et donc sur le site même. En 2010, la pêche de l'anguille n'a été autorisée qu'entre le 15 mars et le 15 septembre. A partir de 2011, elle sera encore réduite d'un mois, en application d'une mesure du plan de gestion national. Des pêches électriques d'indice d'abondance anguilles doivent être réalisées en 2011 sur la Drayac.

1.2.5.2. Autres espèces animales à forte valeur patrimoniale

Plusieurs espèces animales d'intérêt patrimonial sont présentes dans le site Natura 2000 ou dans les communes concernées par le site. Ont été recensées 6 espèces protégées au niveau national, dont 3 batraciens : le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), le triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et le Crapaud commun (*Bufo bufo*) ; 2 mammifères : l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) et le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) et 1 reptile, l'Orvet (*Anguis fragilis*).

On peut également noter la présence de l'Argyronète aquatique (*Argyroneta aquatica*), observée dans le marais de Suscinio. Cette espèce d'araignée ne fait pas l'objet de protection, mais est une espèce indicatrice SCAP (Stratégie nationale de Création des Aires Protégées).

Espèces animales d'intérêt patrimonial



Amphibiens

Espèces de la Directive Habitat, Faune, Flore

- Crapaud calamite
- Grenouille agile
- Rainette verte
- Triton marbré

Espèces protégées au niveau national

- Pélodyte ponctué
- Triton palmé
- Crapaud commun

Reptiles

Espèces de la Directive Habitat, Faune, Flore

- ▲ Coronelle lisse
- ▲ Lézard vert occidental
- ▲ Lézard des murailles

Espèces protégées au niveau national

- ▲ Orvet

Invertébrés

Espèces de la Directive Habitat, Faune, Flore

- ◆ Agrion de mercure
- ◆ Damier de la Succée
- ◆ Grand capricorne
- ◆ Lucane cerf-volant
- ◆ Sphinx de l'épilobe

Mammifères

Espèces de la Directive Habitat, Faune, Flore

- Loutre d'Europe
- ◆ Barbastelle
- ◆ Grand Murin
- ◆ Grand Rhinolophe
- ◆ Murin de Daubenton
- ◆ Oreillard gris
- ◆ Oreillard roux
- ◆ Pipistrelle commune
- ◆ Pipistrelle de Kuhl
- ◆ Sérotine commune

Espèces protégées au niveau national

- Crossope aquatique
- Ecureuil roux
- Hérisson d'Europe

Zone Spéciale de Conservation ZSC - FR5300030
 Limites communales

Sources : IGN - Scan25 - BD Carto, DREAL Bretagne, Bretagne Vivante, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan, SIAGM/projet de PNR

Figure 113 : Cartographie des espèces animales d'intérêt patrimonial

1.2.5.3. Synthèse Faune et flore

Tableau V : Liste des espèces végétales et animales inscrits à la directive Habitats, Faune, Flore, observées dans les communes du site Natura 2000 de la Rivière de Peneuf. Statut réglementaire : AnII : annexe II de la directive, AnIV : annexe IV de la directive, Prot : protection en France.

* la vulnérabilité locale a été définie à dire d'expert : D. Ledan - 2010

Espèces	Statut réglementaire	Vulnérabilité mondiale (liste rouge UICN)	Vulnérabilité en France (liste rouge)	Vulnérabilité locale*
Espèces végétales				
Oseille des rochers - <i>Rumex rupestris</i>	AnII, prot		Vulnérable	Menacé
Invertébrés				
Agrion de Mercure - <i>Coenagrion mercuriale</i>	AnII, prot	quasi-menacé	En danger	Menacé
Lucane Cerf-volant - <i>Lucanus cervus</i>	AnII			Indéterminé
Grand Capricorne - <i>Cerambyx cerdo</i>	AnII, IV, prot	Vulnérable	non-évalué	Indéterminé
Sphinx de l'Epilobe - <i>Proserpinus proserpina</i>	AnIV, prot	Donnée insuffisante	non-évalué	Indéterminé
Batraciens				
Crapaud calamite - <i>Bufo calamita</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Grenouille agile - <i>Rana dalmatica</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Rainette verte - <i>Hyla arborea</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Triton marbré - <i>Triturus marmoratus</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Reptiles				
Coronelle lisse - <i>Coronella austriaca</i>	AnIV, prot		Risque faible	Indéterminé
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Non menacé
Lézard vert occidental - <i>Lacerta bilineata</i>	(AnIV), prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Mammifères				
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	AnII, prot	quasi-menacé	Risque faible	Menacé
Grand Murin - <i>Myotis myotis</i>	AnII, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	AnII, prot	Risque faible	quasi-menacé	Menacé
Loutre d'Europe - <i>Lutra lutra</i>	AnII, prot	quasi-menacé	Risque faible	Menacé
Murin de Bechstein - <i>Myotis bechsteini</i>	AnII, prot	quasi-menacé	quasi-menacé	Menacé
Murin à oreilles échanquées - <i>Myotis emarginatus</i>	AnII, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	AnII, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Murin à moustaches - <i>Myotis mystacinus</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Murin d'Alcathoe - <i>Myotis alcathoe</i>	AnIV, prot	Donnée insuffisante	Risque faible	Menacé
Murin de Daubenton - <i>Myotis daubentonii</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Murin de Natterer - <i>Myotis nattereri</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Oreillard roux - <i>Plecotus auritus</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Oreillard gris - <i>Plecotus austriacus</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Menacé
Espèces anecdotiques (espace maritime)				
Grand dauphin - <i>Tursiops truncatus</i>	AnII, prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Marsouin commun - <i>Phocoena phocoena</i>	AnII, prot	Risque faible	quasi-menacé	Indéterminé
Phoque gris - <i>Halichoerus grypus</i>	AnII, prot	Risque faible	quasi-menacé	Indéterminé
Dauphin bleu et blanc - <i>Stenella coeruleoalba</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Dauphin commun - <i>Delphinus delphis</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Globicéphale noir - <i>Globicephala melas</i>	AnIV, prot	Donnée insuffisante	Risque faible	Indéterminé
Rorqual à museau pointu - <i>Balaenoptera acutorostrata</i>	AnIV, prot	Risque faible	Risque faible	Indéterminé
Rorqual commun - <i>Balaenoptera physalus</i>	AnIV, prot	En danger	quasi-menacé	Indéterminé
Tortue luth - <i>Dermochelys coriacea</i>	AnIV, prot	En danger critique d'extinction	Donnée insuffisante	Indéterminé